

**DIFFUSION A GRANDE ECHELLE D'UN PAQUET
DE TECHNOLOGIES D'AMELIORATION DE LA
PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION
DU MIL DE QUALITE DANS LE BASSIN
ARACHIDIER**



SOMMAIRE

PARTIE ANONYME	4
I. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	6
1.1. Titre du projet	6
1.2. Résumé du projet :	6
1.3. Type de technologie à valoriser	6
1.4. Domaines concernés	7
1.5. Provenance de la technologie	7
1.6. Aire géographique	7
1.7. Cible de la grande diffusion :	7
1.8. Durée du projet	8
1.9. Budget	8
II. OBJECTIFS DU PROJET	9
2.1. OBJECTIF GLOBAL	9
2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	9
III. JUSTIFICATION	9
3.1. CONTEXTE :	9
3.2. ORIGINE DE LA DEMANDE :	11
3.3. PROBLEMATIQUE	11
IV. ETAT DES CONNAISSANCES	13
V. RESULTATS ATTENDUS	17
VI. BENEFICIAIRES	19
VII. DESCRIPTION DES ACTIVITES	21
VIII. METHODOLOGIE	25
IX. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET	31
X. ARTICULATION ET COHERENCE AVEC LES PRIORITES SOUS-REGIONALES	33
XI. IMPACT POTENTIEL SUR LE DEVELOPPEMENT	34
PARTIE IDENTIFIEE	36

I. INFORMATIONS SUR LE PARTENAIRE :	36
II. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	37
DIAGRAMME DE GANTT :	42
III. CADRE LOGIQUE	46
I.V. MESURES D’ACCOMPAGNEMENT ET DE PERENNISATION	52
V. COMPOSITION DE L’EQUIPE DU PROJET	52
VI. BUDGET	54
VII. NOTES EXPLICATIVES DU BUDGET	55
VIII. CONTRE PARTIE DES DIFFERENTS PARTICIPANTS	57
IX. SUIVI DU PROJET	58
X. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	60
IX. ANNEXES	lxi

Annexe I A – Fiche d'identification de projet

1. TITRE DU PROJET : Diffusion à grande échelle d'un paquet de technologies d'amélioration de la production et de la commercialisation de mil de qualité dans le bassin arachidier.

2. TYPE DE PROJET : Développement et diffusion de technologies

3. NOM DU COORDONNATEUR DE L'EQUIPE : MBAYE MBOW

4. STRUCTURE DE TUTELLE DU COORDONNATEUR DE L'EQUIPE :

AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE ET RURAL / ZONE BASSIN ARACHIDIER NORD ET SUD
(ANCAR / ZBAN ET ZBAS)

5. INSTITUTIONS PARTICIPANTES :

6. COUT DU PROJET : 755.273.736 F CFA

7. DUREE : 36 MOIS

ANNEXE IB - Fiche de Renseignements Administratifs
(Une page par partenaire)

1. NOM DE L'ORGANISATION PARTICIPANTE :

AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE ET RURAL / ZONE BASSIN ARACHIDIER NORD ET ZONE BASSIN ARACHIDIER SUD (ANCAR /ZBAN ET ZBAS)

2. TYPE D'ORGANISATION (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)

Université	Institut de Recherche	Institut d'enseignement	ONG	Industrie	Autre (à spécifier)
					X

3. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

<ul style="list-style-type: none">• Adresse : ANCAR/ZBAN, ex-SODEVA, 275 - Rue d'Avignon Champ de courses Diourbel• Téléphone : (+221) 33 971 47 28• Télécopie : (+221) 33 971 51 55• Adresse électronique : ancardiourbel@orange.sn	<ul style="list-style-type: none">• Adresse : ANCAR/ZBAS route des usines Kahone• Téléphone : (+221) 33 965 90 47• Télécopie : (+221) 33 945 47 60• Adresse électronique : ancarkl@orange.sn
--	--

4. NOM DU RESPONSABLE DU PROJET DANS LA STRUCTURE PARTICIPANTE :

MBAYE MBOW

5. TITRE : Directeur de Zone

6. MONTANT DE LA CONTRIBUTION DEMANDEE PAR LA STRUCTURE AU FNRAA (EN FRANCS CFA)

SEPT CENT CINQUANTE CINQ MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE TREIZE MILLE SEPT CENT TRENTE SIX FRANCS CFA (755.273.736 F CFA)

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont conformes et que (AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE ET RURAL / ZONE BASSIN ARACHIDIER SUD (ANCAR / BAS)) marque son accord pour participer à l'exécution du projet : (Diffusion a grande échelle d'un modèle de paquet de technologies d'amélioration de la production et de la commercialisation de mil de qualité dans le bassin arachidier).

Personne autorisée à signer

Position dans l'organisation

Nom

Issa Amadou NDIAYE

Directeur Général

Date : 15/06/2013

Signature

PARTIE ANONYME

I. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

1.1. Titre du projet : DIFFUSION A GRANDE ECHELLE DE TECHNOLOGIES D'AMELIORATION DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION DU MIL DE QUALITE DANS LE BASSIN ARACHIDIER.

1.2. Résumé du projet :

Mots-Clés : *Bassin arachidier, Chaîne de Valeur mil, Bonnes Pratiques Agricoles, Striga hermonthica, système de production mil, fumier composté des petits ruminants, semences certifiées*

Le mil constitue la principale culture vivrière du Bassin Arachidier. Cependant la dégradation des conditions pédoclimatiques, la prolifération des ravageurs, l'insuffisance d'apports en éléments fertilisants et la vétusté des équipements agricoles ont fait que les rendements sont largement en deçà de ceux escomptés.

Pourtant, en plus d'être une culture vivrière, le mil est en passe de devenir une culture de rente dans la mesure où la demande du marché est devenue de plus en plus forte ces dernières années, du fait du développement des unités de transformation des céréales.

Conscients des enjeux que peut représenter la chaîne de valeur Mil dans la diversification des sources de revenus, les producteurs manifestent de plus en plus d'intérêt pour son développement.

Les projets de diffusion de bonnes pratiques culturales du Mil mis en œuvre par les Directions des Zones du Bassin Arachidier Nord et Sud de l'ANCAR et financés dans le cadre du programme WAAPP1 ont permis d'améliorer considérablement les rendements. Il s'agit maintenant à travers ce projet, de consolider les acquis de cette expérience, de l'élargir et d'accompagner les producteurs à mieux intégrer le maillon commercial par une mise en relation avec des opérateurs de marché.

Le projet aura une durée de trente six (36) mois, touchera soixante huit (68) Communautés Rurales, quatre mille cent producteurs (4100) pour une superficie globale de 4100 ha.

1.3. Type de technologie à valoriser : Trois (3) technologies et approches seront valorisées dans le cadre de ce projet.

Il s'agira de :

- l'utilisation des intrants de qualité comme Semences certifiées / Variétés performantes : GAWANE, ISMI, Souna 3 ;

- l'application de l'itinéraire technique de production de mil de qualité impliquant les Techniques de lutte contre *Striga hermonthica* (Fumier de petit ruminants composté, le 3^{ème} sarclobinage et le Respect du plan de fertilisations) ;
- et Techniques de commercialisation du mil de qualité à travers la Contractualisation entre les Organisations de Producteurs /Opérateurs de Marché (OP/OM)

1.4. Domaines concernés : céréales sèches, production et commercialisation de mil.

1.5. Provenance de la technologie : ce modèle de paquet de technologies d'amélioration de la productivité et de la commercialisation du mil provient des expériences réussies et diffusées :

- au niveau de 225 producteurs membres de 45 OP localisées dans les 45 villages des 15 communautés rurales cibles. Elle a été diffusée par l'ANCAR Bassin Arachidier Sud en collaboration avec le Projet INTSORMIL et dans le cadre du WAAPP1 ;
- concernant 9 communautés rurales, 100 producteurs pour une superficie de 50 ha. Les résultats obtenus durant la campagne agricole 2011 – 2012 sont entre autres une augmentation hautement significative des rendements des bénéficiaires qui sont passés de 541,5kg/ha à une moyenne de 1,568 t/ha, mais aussi une prise de conscience des producteurs sur la nécessité d'investir dans la culture du mil étant donné les possibilités qu'offre le marché.

1.6. Aire géographique de diffusion :

Régions: KAOLACK, KAFFRINE, FATICK, DIOURBEL, THIES

Départements: NIORO DU RIP, KAOLACK, MBIRKELANE, KAFFRINE, KOUNGHEUL, FOUNDIOUGNE, FATICK, GOSSAS, GUINGUINEO, BAMBEY, DIOURBEL, MBACKE, TIVAOUANE.

Arrondissements : PAOSCOTO, WACK NGOUNA, MEDINE SABAKH, KOUMBAL, NDIEDIENG, K. MBOUCKI, MABO, KATAKEL, NGANDA, GNIBI, LOUR ESCALE, IDA MOURIDE, TOUBACOUTA, DJILOR, FIMELA, TATTAGUINE, DIAKHAO, NIAKHAR, OUADIOUR, COLOBANE, MBADAKHOUNE, BABA GARAGE, LAMBAYE, NGOYE, NDOULO, NDINDY, NDAME, KAEL, TAÏF, MERINA DAKHAR.

Communautés Rurales : PAOSCOTO, DABALY, DAROU SALAM, GAINTH KAYE, TAÏBA NIASSENE, WACK NGOUNA, KEUR MABA DIAKHOU, KEUR MANDONGO, NDRAME ESCALE, KAYMOR, NGAYENE SABAKH, KEUR BAKA, LATMINGUE, THIARE, DYA, NDIEDIENG, KEUR SOCE, K. MBOUCKI, MBEULEUP, SEGRE GATTA, MABO, NDIOGNICK, KATHIOTE, DIAMAGADIO, KAHY, LOUR ESCALE,

IDA MOURIDE, SALY ESCALE, NIORO ALASSANE TALL, K. SALOUM DIANE, KEUR SAMBA GUEYE, TOUBACOUTA, DJILOR, DIOSSONG, LOUR SESSENE, FIMELA, TATTAGUINE, DIAOULE, NDIQB, NIAKHAR, OUADIOUR, COLOBANE, NDIAGO, DINGUIRAYE, BABA GARAGE, REFANE, LAMBAYE, NGOGOM, GAWANE, NDANGALMA, NGOYE, NDONDOL, THIAKHAR, NDOULO, NGOHE, PATAR, TOCKY GARE, NDINDY, DANKH SENE, GADE ESCALE, TAÏBA MOUSTAPHA, DALLA NGABOU, TOUBA MOSQUEE, TOUBA MBOUL, KAEL, TAÏF, MERINA DAKHAR, KOUL.

1.7. Cible da la grande diffusion : 4100 producteurs dont 30% femmes situés dans la Zone du Bassin Arachidier.

1.8. Durée du projet : 36 MOIS

1.9. Budget : 728 955 662 FCFA

II. OBJECTIFS DU PROJET

2.1. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire des ménages, à l'augmentation des revenus et à la promotion de la filière mil dans le Bassin Arachidier.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Améliorer les rendements du mil à hauteur d'une tonne à l'hectare en moyenne par l'utilisation des Bonnes Pratiques Agricoles ;
- Appuyer la Commercialisation de la production auprès des opérateurs de marchés ;

III. JUSTIFICATION

3.1. CONTEXTE :

Le Bassin arachidier (BA) constitue une des principales régions agricoles du pays. Il couvre 5 régions administratives (Louga, Diourbel, Thiès, Kaolack et Fatick) se trouvant entre les isohyètes 200 mm et 800 mm. Cependant, un glissement suivant un gradient Nord-Sud s'est opéré durant ces dernières décennies pour englober une partie des régions de Tambacounda et de Kolda.

En termes de production, le Bassin Arachidier représente en moyenne 70% des surfaces cultivées, 67% de la production d'arachide et 66% de la production de mil sur le plan national (DAPS, 2005).

Le contexte biophysique est marqué par une dégradation de la base productive. Les sols, originellement pauvres en matières organiques, sont soumis à différents processus érosifs (érosion éolienne, hydrique) et à des systèmes de culture continue sans ou avec faibles apports de fertilisants. En plus, on note la disparition presque totale de la pratique de la jachère de longue durée (Badiane *et al.*, 2000; Gaye, 2000; Kelly, 1991; Ndiaye et Sagna, 1989; Steiner, 1996; Diagana, 2003).

Le contexte climatique est caractérisé par un phénomène de péjoration illustrée par une baisse du régime pluviométrique et surtout une mauvaise répartition spatiale et temporelle.

Il faut aussi mentionner la forte compétition entre les usages alternatifs de l'arbre et la faiblesse de son intégration dans les systèmes agricoles (Badiane *et al.* 2000; Ndiaye et Sagna, 1989).

Le système de culture est marqué par une faible utilisation d'intrants de qualité. Le taux d'utilisation des semences certifiées (environ un tiers des semences utilisées) reste encore bas. Les pratiques d'amendement chimique ou organique des sols sont peu courantes. La tendance observée est la stagnation, voire la régression, de la consommation nationale d'engrais NPK

(Gaye, 2000; Kelly, 1991; Ndiaye et Sagna, 1989; Gaye, 1989). Des résultats de recherche ont montré que 95 % des producteurs n'utilisent pas l'engrais minéral sur le mil (Source, PCE 2010). De même, l'utilisation de la matière organique pour la fertilisation des cultures est très faible, malgré les recommandations formulées par la recherche agronomique (Badiane *et al.* 2000).

Les conséquences sont entre autres :

- une stagnation ou baisse de la production et de la productivité agricole ;
- des déficits céréaliers/vivriers croissants ;
- une situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté (jusqu'à 60% en milieu rural) et ;
- des importations alimentaires en hausse qui grèvent la balance des paiements ;
- une faiblesse du revenu agricole et rural ;

Les études réalisées sur la chaîne de valeur mil montrent que les régions de Kaolack, Diourbel, Fatick et Thiès sont les principales zones de production avec 72 % des superficies emblavées.

Dans la région de Diourbel, les variétés cultivées sont la Souna 3 et IBV8004 dans une moindre mesure. Leurs potentiels de rendement tournent autour de 2,5T/ ha. Cependant les rendements obtenus dépassent rarement 400 kg/ha.

Le mil occupe une place importante dans le système de production et l'économie dans le bassin arachidier. En effet, les opportunités qui s'offrent pour son extension résident dans la présence de structures d'appui au développement à travers des projets et programmes (ISRA, PAFA, USAID/PCE, FNRAA, etc.) l'importance du mil dans le régime alimentaire des populations composées en majorité de sérères, l'émergence d'unités de transformation dans le cadre de la politique de promotion des céréales locales a aussi stimulé le marché du mil.

Les évènements religieux tels que le Gamou de Tivaouane, le Magal de Touba, la Tamxarit et la Korité sont annuellement de grandes périodes de consommation de produits céréaliers.

Toutes ces niches de demandes en mil constituent des équations que les productions faibles obtenues dans les pratiques locales ne peuvent satisfaire. D'où la pertinence d'une telle initiative.

Cependant, il faut tenir en compte de facteurs susceptibles de freiner la diffusion des technologies tels que le disponible financier des producteurs et dans une moindre mesure la fertilité des sols.

3.2. ORIGINE DE LA DEMANDE :

Le projet est une réponse à une demande formulée lors de diagnostics participatifs organisés dans les CLCOP.

Cette demande a été en partie prise en charge dans le cadre du WAAPP1 à travers la mise en œuvre du projet de diffusion des technologies portant sur l'amélioration de la productivité.

A travers les nombreuses rencontres entre les structures d'appui, les producteurs et les autres acteurs du secteur céréalière, la situation de la baisse des productions du mil a toujours été au centre des débats. Ainsi, ce projet de diffusion à grande échelle des technologies s'inscrit dans l'optique de prendre en charge ces préoccupations.

Les producteurs et les opérateurs de marché vont être au centre de la mise en œuvre de ce projet. L'implication active des structures d'appui sera de mise. La collaboration avec les services de l'agriculture, les opérateurs de marché, les projets agricoles, les bénéficiaires, la recherche sera privilégiée pour consolider les résultats obtenus avec les technologies.

3.3. PROBLEMATIQUE

Face à la baisse continue de la fertilité des sols et la prolifération accrue du *Striga hermonthica*, la production de mil ne cesse de régresser d'années en années. Cette baisse de production et de la disponibilité du mil sur le marché a fini de faire de cette spéculatif, un produit prisé avec de fortes valeurs ajoutées sur sa commercialisation et sa transformation. De plus, avec les problèmes que connaît la filière arachidière, cette commercialisation ne cesse de prendre de l'ampleur.

Fort de ce constat, les structures d'appui conseil aux producteurs, se sont engagées à participer dans la résolution de l'inadéquation entre la demande croissante en mil des populations et des entreprises et la baisse progressive des productions obtenues dans le bassin arachidier. Les trois contraintes majeures responsables de cette tendance régressive des productions sur le mil sont la baisse de la fertilité des sols, l'utilisation de semences tout-venant et le développement fulgurant de *Striga hermonthica*. En effet, des pertes de production peuvent aller jusqu'à 60% sont notées dans le cas de fortes infestations de *Striga hermonthica* entraînant ainsi des rendements n'atteignant pas 400 kg/ha.

Sur le plan humain, la zone du bassin arachidier s'étend sur plus de 7,4% du territoire national (14.783 Km²) et concentre près de 25% de la population totale (1.726.319 habitants). La pression anthropique et l'évolution climatique ont contribué à une dégradation accélérée des écosystèmes et induit des changements profonds dans les systèmes d'exploitation, Document Projet du PAFA, juin 2008).

Les zones les plus touchées par la pauvreté sont situées au sud et au centre du pays, où la production est essentiellement agricole et moins diversifiée. Après les régions de Ziguinchor et Kolda, ce sont les régions de Kaolack et Diourbel qui enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés (65 et 62%) (DSRP II), ce qui reflète les effets du déclin de la filière arachide, de l'absence d'activités économiques alternatives et de la crise structurelle du secteur agricole (DRSP II, 2006 d'après les données ESAM 2001).

Les ruraux pauvres sont en majorité agriculteurs et éleveurs. Ils consacrent plus de terres aux cultures vivrières qu'aux cultures de rente, en raison des petites surfaces dont ils disposent et de la nécessité d'assurer d'abord l'alimentation de la famille, mais aussi du manque de ressources pour acheter des semences améliorées, engrais et matériel agricole. Les paysans pauvres ont un accès plus difficile aux intrants, mais aussi au crédit et aux services d'appui. Cette situation, conjuguée à la faiblesse des précipitations conduit à l'épuisement des sols et à la dégradation de la productivité qui, à son tour, affecte les revenus et l'autoconsommation.

Les stratégies de survie des pauvres associent plusieurs types de réponses à leurs difficultés. La diversification des activités, qui caractérise la plupart des exploitations familiales, permet d'assurer soit un complément d'alimentation, soit des revenus supplémentaires pour assurer les dépenses quotidiennes.

La culture du mil joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des ménages. Elle est caractérisée par un très grand nombre de producteurs, notamment parmi les groupes vulnérables, et par une demande croissante en produits de qualité pour le secteur de la transformation qui commercialisent des produits transformés et séchés adaptés à la demande urbaine (Couscous, Arraw, Thiacyry). Ce marché potentiellement rémunérateur est en croissance du fait en partie de l'accroissement du prix du riz importé.

Fort de ce constat, ce projet s'inscrit dans une logique de consolidation et d'extension des actions déjà entamées (mise à la disposition de producteurs d'un paquet technologique pour augmenter les rendements et dégager des surplus commercialisables). L'amélioration de la qualité de la production est aussi visée en insistant sur les technologies post récoltes et l'appui à l'insertion dans le maillon commercial grâce à une mise en relation avec des opérateurs de marchés.

Les technologies et pratiques proposées dans ce projet sont soucieuses de la régénération des sols et de la protection de l'environnement à travers la valorisation des ressources naturelles.

IV. ETAT DES CONNAISSANCES

41. Description détaillée du type de technologies à valoriser :

Nature de la technologie :

Il s'agit d'un modèle de paquet de technologies qui s'articule sur la prise en compte d'un certain nombre de paramètres agro économiques d'amélioration de la productivité, de la production et de la commercialisation de céréales notamment le mil. Il est nécessaire de diffuser l'introduction de variétés performantes et stables de mil, d'améliorer les techniques culturales, la qualité et les conditions de mise en marché des grains de mil:

- L'utilisation d'intrants de qualité :

- Semence à haut potentiel de rendement et à cycle intermédiaire (Mil souna 3) : Les premiers travaux sur le mil souna3, ont débuté en 1931 et concerne l'amélioration du mil traditionnel : Le mil hâtif ou souna et le mil tardif ou sanio. La sélection récurrente appliquée par Entasse (1965) sur 03 populations locales de mil souna à partir de 1961, a abouti à la création de la variété souna 3, en 1969, vulgarisée dans la zone centre sud et Est en 1972. Cette variété de 90 jours de structure traditionnelle se caractérise par des épis cylindriques et compacts, un assez bon tallage, une résistance au charbon, une tolérance au mildiou, un rendement de l'ordre de 2,5 à 3 t/ha.

En plus de la variété SOUNA 3, les variétés de semences GAWANE et ISMI seront utilisées dans le paquet technologique proposé.

Elles ont été testées dans des expérimentations dans le cadre de la convention partenariale avec l'ISRA dans le PROMISO2. Ces variétés ont fini de montrer leur potentiel de production. Le tableau revient sur les rendements obtenus dans les essais comparées avec des locales.

COMMUNAUTES RURALES	MOYENNE RDT		
	TEMOIN	ISMI	GAWANE
MBAYENE	864	370	741
MERINA DAKHAR	309	833	864
DINGUIRAYE	519	509	577
REFANE	864	1543	1049
NDOULO	926	864	1111
COLOBANE	556	370	494
THIAKHAR	741	926	988
MOYENNE TOTALE	683	774	832

Sources : rapport final PROMISO 2011

Les fiches techniques de ces variétés sont en annexe.

- Application de l'itinéraire technique de production de mil de qualité :

Le paquet technologique des Bonnes Pratiques Agricoles sur le mil est mis au point par la Recherche et a été appliqué dans le Bassin Arachidier Nord. Il est essentiellement basé sur le respect d'un itinéraire technique qui met l'accent sur l'utilisation de fumier de petits ruminants base de la lutte contre *Striga hermonthica*, application des 3 sarclobinages principalement le 3^{ème} sarclobinage au 65^{ème} JAS et enfin l'utilisation de semences certifiées et de variétés performantes. Dans le souci d'améliorer la qualité, les bonnes pratiques de technologies post récolte seront appliquées (utilisations de bâches, claies de séchage, etc.).

Ce paquet technologique a été testé par l'ISRA dans le bassin arachidier où la problématique principale est la baisse de production due à la prolifération du *Striga hermonthica* et à la diminution de la fertilité des sols.

L'ISRA, en partenariat avec USAID/PCE en 2010, a effectué des tests de technologies en vue de lutter contre les effets dévastateurs du *Striga hermonthica* sur la culture du mil en milieu réel dans le programme dénommé « diffusion en milieu producteur de techniques de lutte intégrée contre le *Striga hermonthica* ».

En 2011, ces technologies ont encore été expérimentées à travers la mise en œuvre de des programmes de production de mil de qualité :

- le Projet de Diffusion des Bonnes Pratiques Agricoles du mil financé dans le cadre du programme WAAPP1 dont l'objectif est d'améliorer les rendements du mil par l'introduction de technologies de lutte contre *Striga hermonthica*, mais aussi le respect de l'itinéraire technique proposé par la Recherche (utilisation de semences de qualité, fertilisation adéquate, trois sarclobinages au 15^{ème}, 35^{ème} et 65^{ème} JAS). Ce programme concernait 9 communautés rurales, 100 producteurs pour une superficie de 50 ha. Les résultats obtenus durant la campagne agricole 2011 – 2012 sont entre autres une augmentation hautement significative des rendements des bénéficiaires qui sont passés de 541,5kg/ha à une moyenne de 1,568 t/ha mais aussi une prise de conscience des producteurs sur la nécessité d'investir dans la culture du mil étant donné les possibilités qu'offre le marché.
- Le Programme de Production de Mil de Qualité Commerciale exécuté dans le cadre d'une convention avec le Projet de Croissance Economique (PCE) dont l'objectif est d'accompagner les producteurs dans l'augmentation des rendements afin de dégager des surplus commercialisables concernait 6 Communautés Rurales, 250 producteurs et 250 ha. Ce programme a permis durant la campagne 2011 - 2012 d'obtenir une moyenne de

rendement de 1,577 kg/ha mais aussi la commercialisation de 42,49 tonnes pour un chiffre d'affaires de 7 874 910 FCFA ;

- Application des techniques de mise en marché des céréales (Mil) :

Pour la mise en marché, un soin particulier sera apporté aux opérations de collecte des remboursements des crédits intrants, du rachat de l'excédant de production, du conditionnement des grains (Nettoyage, Pesage, Ensachage) dans des sacs PP neufs, de contractualisation avec les Opérateurs de Marché, de la vente/livraison de la production.

Dans le cadre de la commercialisation l'approche contractualisation OP/OM capitalisée dans le cadre du partenariat avec le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) sera valorisée.

Sur le plan environnemental, le projet permet de prendre en compte la valorisation du fumier des petits ruminants dans l'accroissement de la production du mil et de lutte contre le *Striga hermonthica*. Sur le plan des pratiques diffusées aussi, la coupe de chaumes au niveau du sol assure la fixation de la couche arable. Par ailleurs, l'apport de fumier composté contribue significativement au relèvement de la fertilité du sol.

Les facteurs de succès de ce projet sont entre autres l'amélioration de la sécurité alimentaire des producteurs (le mil restant la première culture vivrière du bassin arachidier), le regain d'intérêt que connaît cette culture suite au déclin de la suprématie de l'arachide dans le bassin arachidier mais aussi et surtout l'amélioration de l'offre sur le marché présentant plus de possibilités de transformation et d'utilisation diverses du mil.

Les avantages peuvent être entre autres :

- l'application des Bonnes Pratiques Agricoles à travers le respect des recommandations techniques dans l'utilisation des intrants (engrais) et des produits phytosanitaires ;
- la régression de la prolifération du *Striga hermonthica* dans le Bassin Arachidier ;
- l'amélioration de la productivité à travers l'intensification du mil ;
- Une insertion dans maillon commercial.

FICHE TECHNIQUE DE BONNE PRATIQUES DE PRODUCTION DE MIL DE QUALITE

Choix de la parcelle : La parcelle choisie doit être un sol de type léger et sablonneux (Dior ou Deck-Dior). Car le mil supporte certes les sols peu fertiles mais pourvu qu'ils soient perméables.

Il est préférable que le mil succède à une légumineuse (arachide ou niébé, etc.). Par ailleurs, le Mil est une culture qui répond bien à la fumure minérale.

Aussi, le producteur s'engage à mettre à la disposition du projet 1 ha pour l'application de l'itinéraire technique « Bonnes Pratiques Agricoles »

Préparation du sol : Après dessouchage et défrichage, il est préconisé un passage croisé à la houe sine sur au moins 6 à 7 cm de profondeur.

La fumure organique préconisée est le fumier composté des petits ruminants (ovins, caprins) à épandre avant le premier passage de manière à l'enfouir avec le second. La dose recommandée est d'environ 2 à 3 tonnes/ha.

Semences : La quantité de semences est de 4 kg /ha.

Pour le traitement des semences, on utilise du Spinox TBC ou Spinox (100g de produit pour 100 kg de semences) ;

Semis : Le semis sera fait avec un semoir super-éco muni de disque 4 trous. A défaut, il sera effectué un semis manuel avec un « *Iler* » avec le respect des écartements de 90 cm x 90 cm (1m x 1m).

Fertilisation : L'engrais minéral 15-10-10 et l'urée sont utilisés de la manière suivante :

- ✓ Engrais de fonds : 150 kg/ha NPK;
- ✓ Après démariage, épandre 50 kg/ha d'urée ;
- ✓ à la montaison : 50 kg/ha d'urée à 45 jours après levée.

Les apports doivent être localisés en dessous de la ligne de semis.

Le démariage doit se faire du 8^{ème} au 15^{ème} jour après levée en raison de 3 plants par poquet. Au-delà, il devient inefficace pour être nuisible à partir du 25^{ème} jour après levée. Le démariage se fait de préférence en conditions humides ou aux heures fraîches (tôt le matin ou tard le soir).

Entretien :

- Le premier sarclobinage est effectué 15 JAS.
- Le deuxième sarclobinage se fait 10 à 15 après le premier, intervient à la montaison soit 35 à 45 JAS.
- Troisième sarclobinage 60 à 65 JAS en humide pour empêcher la propagation du *Striga* et permettre de gérer l'enherbement de la parcelle.

Protection de la culture : Les maladies les plus importantes sont le mildiou (*Sclerospora graminicola*), le charbon (*Tolysposporium pennicillariae*) et l'ergot (*Claviceps fusiformis*).

Le traitement des semences avant le semis, le respect des règles de culture notamment l'antécédent cultural, l'isolement et les épurations sanitaires permettent d'éviter certaines maladies en plus de la résistance variétale.

Les ravageurs de la culture du Mil (Borer, cécidomyie, larves de noctuelles, cantharide etc.) peuvent être traités avec des insecticides.

Récolte Séchage: La récolte a lieu à la maturité, environ 45 jours après floraison généralement. Dès la maturité assez échelonnée, les épis doivent être coupés et mis à sécher sur des claies sur élevées fabriquées à partir de matériaux locaux (branches d'arbres) pour éviter leur contamination par le sable ou autres débris solides ou ravageurs. Au besoin, **Un traitement des fagots** à l'insecticide se fera pour éviter les ravageurs post récolte.

Percal 1% dose 500g/T (source fiche technique DPV)

Concernant les chaumes : elles doivent être coupées au niveau du sol. Ainsi le système racinaire développé par la plante peut servir de protection au sol avant la prochaine campagne hivernale

Battage: le battage se fait à la machine.

Conditionnement et Stockage : la production sera conditionnée dans des sacs et stockée sur des palettes dans des magasins aérés

V. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats suivants devront être atteints au terme de ce projet de grande diffusion de technologies :

- **R 1 :** un modèle de paquet de technologies est diffusé et appliqué par les producteurs ;
- **R 2 :** La productivité du mil est améliorée ;
- **R 3 :** la commercialisation du mil de qualité est assurée par les producteurs;
- **R 4:** Les capacités techniques et organisationnelles des producteurs sont renforcées ;
- **R 5 :** les producteurs ont pris en charge les mesures de sauvegarde environnementales et sociales ;

Sur le plan social, l'augmentation de la production et des revenus tirés de la commercialisation des surplus participe à l'amélioration du bien être des populations rurales et au renforcement de la cohésion sociale.

Sur le plan environnemental, le projet va participer à renforcer :

- la valorisation des sous produits issus de l'élevage dans les activités de production agricole ;

- La restauration de la fertilité par l'augmentation de la capacité de rétention en eau et en éléments fertilisants du sol ;
- La réduction de l'effet de l'érosion éolienne par la coupe des chaumes à hauteur du sol contribuant à la fixation de la couche arable ;
- Les augmentations de rendement et la commercialisation des surplus dégagés auront un impact positif sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus ;
- La technique de lutte contre le *Striga hermonthica* est respectueuse de l'environnement car axée sur la valorisation du fumier de petits ruminants ;

Lors des séances de renforcement de capacités sur les Bonnes Pratiques Culturelles, un accent sera mis sur l'utilisation rationnelle et sans danger des pesticides en général. De plus les emballages feront l'objet de destruction selon les méthodes recommandées par les spécialistes.

VI. BENEFICIAIRES

Le programme touchera directement quatre mille cent (4100) bénéficiaires répartis dans soixante huit (68) Communautés Rurales, trente (30) arrondissements, treize (13) départements et 5 régions.

Les bénéficiaires directs sont les chefs de ménage qui s'engagent à conduire le programme sur un hectare et à commercialiser 40% de la production réalisée.

Les critères déterminants dans le choix des producteurs sont :

- disposer d'un capital foncier lui permettant de mettre à la disposition une parcelle de 1 ha dont le précédent cultural est une légumineuse,
- s'engager à composter du fumier de petits ruminants suffisant pour 1 ha en couverture ou localisé ;
- Avoir une expérience avérée en production de mil ;
- Disposer d'une main d'œuvre suffisante ;
- Accepter de signer le contrat d'engagement ;
- Avoir un niveau d'équipement adéquat ;
- Il est souhaitable que les producteurs retenus disposent d'infrastructures de stockage en vue de sécuriser la production.

Les bénéficiaires potentiels indirects sont les membres des ménages des bénéficiaires directs. Par ailleurs, les producteurs ayant été informés durant les ateliers locaux d'informations seront considérés comme des bénéficiaires indirects.

Ces producteurs sont dits bénéficiaires potentiels indirects car ils sont dans les conditions :

- d'apprendre les technologies à travers la participation aux ateliers locaux d'information et de sensibilisation et ;
- leur possible adoption dans leurs parcelles respectives en vue d'une application.

Le programme touchera :

- 4100 bénéficiaires directs ;
- Plus de 41 000 bénéficiaires indirects constitués des membres du ménage (taille moyenne d'un ménage est estimée à 10 personnes (Recensement National Agricole) ;
- et des producteurs informés sur ce programme.

Pour la prise en compte des groupes vulnérables dans la mise en œuvre du projet, 20% des bénéficiaires seront des femmes actives dans la production du mil.

Le tableau ci-après revient sur le nombre et la répartition des bénéficiaires directs.

Régions	Dépt	Arrondissement	CR	Nombre de villages	Nombre de Producteurs	Sup prévues 2013(Ha)
Kaolack	Nioro du Rip	Paoscoto	Paoscoto	3	30	30
			Dabaly	3	30	30
			Darou Salam	3	30	30
			Gainth Kaye	3	30	30
			Taïba Niasséne	3	30	30
		Wack Ngouna	Wack Ngouna	3	30	30
			Keur Maba Diakhou	3	30	30
			Keur Mandongo	3	30	30
			Ndramé Escale	3	30	30
			Médine Sabakh	Kaymor	3	30
	Ngayéne Sabakh	3		30	30	
	Kaolack	Koumbal	Keur Baka	3	30	30
			Latmingué	3	30	30
			Thiaré	3	30	30
			Dya	3	30	30
		Ndiédieng	Ndiédieng	3	30	30
			Keur Socé	3	30	30
Sous Total	2	5	17	51	510	510
Kaffrine	Mbirkelane	K. Mboucki	K. Mboucki	3	30	30
		Mabo	Mbeuleup	2	20	20
			Ségré Gatta	2	20	20
			Mabo	3	30	30
			Ndiognick	3	30	30
	Kaffrine	Katakel	Kathioté	3	30	30
		Nganda	Diamagadio	3	30	30
		Gnibi	Kahi	3	30	30
	Koungheul	Lour Escale	Lour Escale	3	30	30
		Ida Mouride	Ida Mouride	3	30	30
			Saly Escale	2	20	20
Sous Total	3	7	11	30	300	300
Fatick	Foundiougne	Toubacouta	Nioro Alassane Tall	3	30	30
			K. Saloum Diané	3	30	30
			Keur Samba Guéye	3	30	30
			Toubacouta	3	30	30
		Djilor	Djilor	3	30	30
			Diossong	2	20	20
			Fatick	Fimela	Lour Sesséne	3
	Fimela	3			30	30
	Tattaguine	Tattaguine		3	30	30
	Diakhao	Diaoulé			100	100
		Ndiob		100	100	
	Niakhar	Niakhar		100	100	
		Gossas	Ouadiour		100	100
	Colobane			100	100	
	Guinguinéo	Mbadakhoune	Ndiago		30	30
Sous Total	4	9	15	790	790	790
Diourbel	Bambey	Baba Garage	Dinguiraye		100	100

Régions	Dépt	Arrondissement	CR	Nombre de villages	Nombre de Producteurs	Sup prévues 2013(Ha)
		Lambaye	Baba Garage		100	100
			Réfane		100	100
			Lambaye		100	100
			Ngogom		100	100
			Gawane		100	100
		Ngoye	Ndangalma		100	100
			Ngoye		100	100
			Ndondol		100	100
			Thiakhar		100	100
	Diourbel	Ndoulo	Ndoulo		100	100
			Ngohé		100	100
			Patar		100	100
			Tocky Gare		100	100
		Ndindy	Ndindy		100	100
			Dankh Sene		100	100
			Gade Escale		100	100
			Taïba Moustapha		100	100
	Mbacké	Ndame	Dalla Ngabou		100	100
			Touba Mosquée		100	100
Kael		Touba Mboul		100	100	
		Kael		100	100	
Taïf		Taïf		100	100	
Thies	Tivaouane	Merina Dakhar	Merina Dakhar		100	100
			Koul		100	100
Sous Total					2500	2500
TOTAL GENERAL					4100	4100

VII. DESCRIPTION DES ACTIVITES

❖ Information, Sensibilisation :

Les activités dans cette rubrique intéresseront la tenue de :

- un atelier interne de partage et de mise à niveau du dispositif zonal et local de l'ANCAR pour harmoniser la compréhension du projet ;
- un atelier régional de lancement regroupant les Autorités Régionales, les Partenaires au développement en vue de partager sur le projet ;
- Ateliers communautaires animés dans les trente (30) Communautés Rurales précisément au niveau du CLCOP permettent aux acteurs locaux de se familiariser avec le projet (objectifs, résultats et stratégie de mise en œuvre et critères de choix des bénéficiaires et des animateurs, mécanismes de pérennisation) ;

❖ Identification/Sélection des bénéficiaires :

Le choix des bénéficiaires se fera grâce à l'appui du CLCOP et des CAR et selon des critères définis d'un commun accord.

Ces bénéficiaires se chargeront de la gestion des parcelles de démonstration qui seront installées.

❖ **Choix des animateurs**

Les animateurs constituent des relais auprès des bénéficiaires. Ils veilleront à l'application correcte des recommandations techniques retenues par les bénéficiaires directs.

Dans chaque CR, 2 animateurs seront choisis.

❖ **Etablissement de la Situation De Référence :**

Des enquêtes seront menées auprès des bénéficiaires du projet. A cet effet, un questionnaire sera élaboré. Par ailleurs, des données secondaires seront collectées auprès des structures techniques d'appui au développement.

Le croisement de ces sources d'information va permettre d'avoir la Situation De Référence (SDR).

❖ **Renforcement de capacités techniques du dispositif**

Des séances de formation seront déroulées à l'attention des Producteurs bénéficiaires, des Relais Paysans et des Conseillers Agricoles et Ruraux.

- les Bonnes Pratiques Agricoles sur le mil ;
- la gestion administrative et financière ;
- les techniques de négociation et de contractualisation ;
- le Géo référencement et cartographie ;
- les techniques de compostage ;
- la Mise en Marché des produits agricoles et la démarche qualité ;

Des fiches techniques et/ou brochures traduites seront utilisées par les producteurs et les relais comme supports didactiques en vue d'une large diffusion et d'une meilleure adoption des technologies proposées dans le cadre de ce projet.

Pour avoir une formation de qualité, les chercheurs de l'ISRA seront mis à contribution particulièrement le chef de Malherbologie Moctar WADE. Cette collaboration permettra d'être au fait des dernières avancées technologiques en matière de production.

❖ **Restitution de la formation aux bénéficiaires :**

Des sessions de restitutions des formations aux bénéficiaires seront organisées.

Outre ces ateliers de restitution, des formations dans l'action seront faites tout au long du cycle de production.

❖ **Mise en place des intrants**

Le projet apportera les intrants constitués des semences et d'engrais (NPK et urée).

Chaque bénéficiaire recevra 3 sacs de NPK, 2 sacs d'urée et 4 kg semences.

Dans le cadre de la diffusion, les variétés GAWANE, ISMI et SOUNA 3 seront utilisées comme semences.

❖ **Mise en place des parcelles**

Dans chaque communauté rurale ciblée, il sera installé des parcelles d'une superficie d'un hectare (1 ha). Chaque bénéficiaire aura sa parcelle.

Les parcelles mises en place seront géo référenciées et leurs superficies exactes calculées, ce qui permettra de disposer des superficies réellement emblavées ainsi que les rendements obtenus.

❖ **Suivi technique :**

Le suivi se fera de façon permanente durant tout le processus de mise en œuvre du projet avec l'appui du dispositif technique local (CAR/Animateurs). Ce suivi se fera à la fréquence d'une visite / semaine. Ces visites seront mises à profit pour accompagner les producteurs dans la résolution des difficultés d'ordres technique et organisationnelle.

Par ailleurs, des fiches de suivis seront élaborées et une base de données sera conçue et régulièrement renseignée grâce aux informations remontées par les CAR.

❖ **Supervision et coordination des activités :**

La supervision et la coordination des activités seront effectuées par le staff de zone (Directeur de Zone (DZ), Chef de Service Technique (CST), Technicien Spécialisé (TS), Responsable Suivi, Evaluation (RSE) à travers des missions de terrain et des réunions de coordination. La fréquence des réunions de coordination est trimestrielle; la fréquence des missions de terrain trimestrielle. Ces missions de supervision permettront de contrôler le travail effectué sur le terrain et d'apporter des recommandations.

❖ **Visite d'échange à THIARE**

Cette visite sera un moment d'échanges et de partage d'expériences sur les pratiques entre les producteurs ainsi que les formes d'organisation pour la pérennisation des acquis. Par ailleurs, ils pourront partager leurs expériences dans la conduite de la culture du mil. Le choix de Thiaré (Dans la région de Kaolack) s'explique par leur expérience en matière de production et de commercialisation du mil

❖ **Mise en relation, Intermédiation, Commercialisation :**

Outre l'accompagnement technique en vue d'améliorer la productivité et la qualité du mil, l'ANCAR va accompagner les bénéficiaires dans le maillon commercial par l'intermédiation avec des Opérateurs de Marché (commerçants, des unités de transformation) pour la commercialisation des surplus de production. Ainsi des prospections d'opérateurs de marché et des rencontres de mise en relation seront organisées entre les producteurs et des opérateurs de marché. L'objectif de ces rencontres est de négocier les conditions de vente et de signer les contrats de vente.

L'importance de cette activité réside aussi dans la création d'un climat de confiance entre les producteurs et les Opérateurs de Marché en vue d'instaurer une relation durable dans l'achat et la vente de la production du mil.

Les bénéficiaires seront accompagnés dans la commercialisation proprement dite (collecte et enlèvement).

❖ **Evaluation des rendements et de la production**

Des carrés de rendement seront installés sur toutes les parcelles afin de pouvoir en fin de cycle évaluer les rendements et les productions.

❖ **Suivi/Evaluation**

Des outils de suivi seront régulièrement renseignés et une base de données tenue et mise à jour régulièrement.

Un atelier d'évaluation à mi parcours sera tenu. Il permettra au besoin d'amener les correctifs nécessaires.

❖ **Contractualisation**

Il s'agira de négocier, d'élaborer et de signer des contrats avec les OP, les producteurs, les relais et des opérateurs de marché. La contractualisation permettra aux acteurs de respecter les engagements vis-à-vis des activités et de fidéliser ainsi les relations.

❖ **Bilan, Capitalisation et Diffusion**

Des ateliers communautaires d'évaluation seront organisés. Ils auront pour objectif de faire le bilan de la mise en œuvre du projet, de recueillir les appréciations des bénéficiaires, les contraintes rencontrées et enfin de décliner les recommandations pour la pérennisation des résultats du projet.

Par ailleurs, les résultats seront capitalisés et diffusés à travers des émissions radios et télévision, et la confection de plaquettes et des dépliants.

❖ **Activités de Sauvegarde**

Il consistera à développer des mécanismes d'une bonne gestion environnementale et sociale du projet en vue d'éliminer ou de mesurer les effets et impacts des activités du projet. Ces activités permettront de réduire les effets d'utilisation des engrais, des pesticides, la Promotion de l'utilisation de la fumure organique (compost, fumier), la réduction des conflits liés à l'accès des femmes et des jeunes aux ressources foncières.

❖ **Activités destinées à asseoir un environnement propice et incitatif à l'adoption de la technologie**

Outre l'accompagnement technique en vue d'améliorer la productivité et la qualité du mil, l'ANCAR va accompagner les bénéficiaires dans le maillon commercial par l'intermédiation avec des opérateurs de marché notamment les unités de transformation pour la commercialisation des surplus de production. Ce gain de valeur ajoutée pourrait inciter d'autres producteurs à intégrer le maillon commercial du mil. De plus, des réflexions seront menées pour adopter d'un commun accord des mécanismes de pérennisation du programme (reconduction annuelle et élargissement à d'autres producteurs).

Le projet de diffusion des Bonnes Pratiques de la production et de la commercialisation du mil dans le Bassin Arachidier Nord soumis dans le cadre du WAAPP, avec l'installation des bergeries, va permettre d'augmenter la disponibilité en fumier de petits ruminants. Dans le même ordre d'idées, le projet de production de semences de mil va participer à l'approvisionnement en semences de qualité.

VIII. METHODOLOGIE

La démarche sera participative. Afin d'assurer une appropriation du programme et la compréhension de tous les enjeux liés à sa réussite, l'implication de tous les acteurs sera de mise. La méthodologie de mise en œuvre pour chaque activité se décline comme suit :

❖ **Information/sensibilisation**

Elle est une étape importante dans le processus de compréhension et d'appropriation du projet. C'est pourquoi un accent particulier sera mis sur ce volet et tous les acteurs impliqués seront mis à contribution en particulier les Organisations Professionnelles (table de filière Mil, etc.). Ainsi trois séries d'ateliers seront organisées :

- un atelier interne de partage qui concerne le dispositif de l'ANCAR. L'objectif recherché est de mettre à niveau les agents sur le projet.
- un atelier Régional de lancement, qui regroupera tous les acteurs de la région avec la participation du FNRAA.
- Des ateliers communautaires : Ils se tiendront dans chaque communauté rurale ciblée. Chaque atelier regroupera les représentants des OP membres des CLCOP. L'appropriation du projet est fonction d'une bonne compréhension de la démarche de mise en œuvre. Par conséquent, au cours de la sensibilisation, tout le processus technique de mise en œuvre, les objectifs recherchés ainsi que les mécanismes de durabilité seront évoqués et partagés avec les participants. A l'issue des ateliers, les différents présidents des CLCOP, seront mis à contribution pour continuer la sensibilisation au niveau des autres ménages. Il sera demandé aux différents présidents de choisir à travers le ciblage des ménages vulnérables.

❖ **Sélection des bénéficiaires :**

Les Communautés Rurales d'intervention sont choisies sur la base de leurs potentialités agro écologiques par rapport au mil et ensuite par leur proximité par rapport aux communautés rurales qui ont abrité le projet de diffusion de bonnes pratiques culturales du mil dans le WAAPP1 dans une perspective de création des zones de concentration de l'activité. Les CLCOP, avec l'appui du CAR, vont identifier des OP porteuses. Ces OP vont choisir parmi leurs membres, des bénéficiaires dynamiques et capables de porter le programme

Les critères déterminants dans le choix des producteurs sont :

- Disposer d'une parcelle de 1 ha dont le précédent cultural est une légumineuse ;
- Avoir une expérience avérée en production de mil ;
- Disposer d'une main d'œuvre suffisante ;
- Avoir un niveau d'équipement adéquat ;
- Il est souhaitable que les producteurs retenus disposent d'infrastructures de stockage en vue de sécuriser la production.
- Accepter de signer le contrat d'engagement ;

❖ **Choix des animateurs**

Le choix des animateurs se fera sur la base des critères suivants :

- Etre résident de la zone ciblée et parler couramment la langue du terroir ;
- Démontrer d'une bonne capacité de communication ;

- Etre dynamique et avoir un esprit d'initiative ;
- Etre alphabétisé (en français ou en langues locales) ;
- Avoir au moins participé à un programme de conseil agricole et rural ;

❖ **Etablissement de la situation de référence :**

Elle permettra d'apprécier l'apport du projet. Elle se fera sous forme d'enquêtes sur un échantillon choisi dans la population de producteurs bénéficiaires. Un questionnaire sera élaboré par le staff de zone et administré par les CAR.

Les informations à obtenir à partir du questionnaire sont entre autres :

- Pratiques agricoles : précédents culturaux, mode de cultures, etc. ;
- Intrants agricoles : type et approvisionnement variétés, engrais, etc.;
- Itinéraire technique : opérations culturales, fumure organique, travaux d'entretien ;
- Rendements moyens, Productions ;
- La commercialisation : prix, circuits, contraintes, etc. ;

Un dépouillement et une analyse des questionnaires administrés permettront de disposer de la situation de référence des zones ciblées par le projet.

❖ **Renforcement des capacités :**

La méthodologie de la formation en cascade sera adoptée. Le dispositif technique local (CAR et animateurs) sera formé en premier lieu et ils assureront la démultiplication auprès des bénéficiaires.

Les thèmes de formations vont concerner :

- les Bonnes Pratiques Agricoles du mil ;
- la gestion organisationnelle ;
- la Mise en Marché des produits agricoles et la démarche qualité ;

Une visite d'échange sera effectuée au niveau de la communauté rurale de THIARE. Cette Communauté Rurale a beaucoup capitalisé dans la production et la commercialisation du mil de qualité à travers le programme PCE. THIARE est connue dans la région de Kaolack pour son dynamisme dans la production et la commercialisation de mil de qualité à des unités de transformation.

Un stage sera organisé au Burkina Faso ou au Niger pour permettre aux agents et aux producteurs d'échanger leurs expériences en matière de gestion de cette filière mil.

Une synthèse des leçons tirées et des recommandations issues de ces visites, sera faite et permettra d'apporter les orientations pour mieux être en phase avec les objectifs poursuivis.

❖ **Mise en place des intrants**

Les intrants achetés seront mis à la disposition des OP.

Ces dernières se chargeront d'assurer la distribution des intrants auprès des bénéficiaires dans le cadre d'une commission.

Pour plus de transparence Le CLCOP sera impliqué dans la distribution des intrants. Une fiche distribution sera élaborée et les bénéficiaires vont émarger.

❖ **Mise en place des parcelles de démonstration :**

Au total 3000 parcelles d'1 ha chacune seront installées. Ces parcelles feront l'objet de suivis permanents pour veiller au respect strict des recommandations techniques préconisées et des observations à collecter sur le développement des cultures.

Des carrés de rendement seront installés au niveau de chaque parcelle pour l'estimation du rendement et de la production.

❖ **Suivi/Supervision:**

Ces missions de suivi rapprochées permettront de s'assurer de l'application correcte des technologies. Il est prévu un déplacement par semaine pour le dispositif technique local.

Un dispositif local opérationnel (CAR et animateur) sera auprès des producteurs porteurs du programme pour les appuyer dans la mise en œuvre.

Des missions d'appui technique, méthodologique, de suivi et de supervision seront effectuées par le staff de la DZ composé du DZ, CST, TS et du RSE. La fréquence des missions de supervision sera trimestrielle.

Des outils de supervision seront élaborés pour s'assurer des informations techniques des parcelles.

❖ **Intermédiation mise en relation contractualisation OP/OM**

Des prospections OM seront effectuées. La Chambre de commerce et la chambre de métier seront mises à contribution pour disposer de banques de données des opérateurs. Des ateliers de mise en relation et de contractualisation seront organisés pour négocier et signer les contrats de commercialisation (voire modèle en annexe)

❖ **Evaluation des rendements et production**

Des carrés de rendements seront installés pour l'évaluation des rendements. La note méthodologique de pose et d'évaluation des rendements et production est en annexe.

❖ **Suivi/Evaluation :**

Les outils de collecte d'informations relatives aux opérations culturelles seront partagés et renseignés durant les missions de suivi des agents de terrain qui vont alimenter la base de données au niveau central.

Les outils sont les suivants :

- la fiche d'enregistrement des opérations culturelles ;
- la fiche de suivi des parcelles ;
- la fiche d'enregistrement des produits ;
- les récapitulatifs mensuels ;
- les rapports trimestriels ;

❖ Bilan/ Capitalisation et Diffusion des résultats :

Pour ce qui concerne la capitalisation et la diffusion un rapport bilan sera rédigé. Dans l'optique d'assurer un plus grand rayon de diffusion des résultats, il sera effectué un reportage à la télévision effectué, des posters, des dépliants distribués auprès des partenaires, des acteurs au développement.

A la fin du projet, un atelier bilan sera organisé pour tirer les enseignements de la mise en œuvre et dégager des mécanismes de pérennisation.

IX. EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET

9.1. Impacts environnementaux et sociaux

Activités du projet	Impacts environnementaux et sociaux positifs	Impacts environnementaux et sociaux négatifs
Activités opérationnelles:	Amélioration des pratiques culturales ; Augmentation de la production de céréales sèches ; Augmentation du revenu des producteurs ; Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ; Contribution à l'offre nationale en céréales ; Bonne synergie entre les acteurs des filières concernées ; Contribution à la lutte contre le changement climatique	Destruction des cultures par les ennemis ; Nuisances dues à la génération de déchets solides, liquides et/ou gazeux ; Risques sanitaires (morbidité et mortalité) ; Potentiel de litiges fonciers ; Risque de conflits sociaux ; Intoxication due à la présence de résidus sur les produits
Activités de communication	Une large diffusion de la technologie ; Une large adoption de la technologie ;	Faible niveau de communication ;
Activités de renforcement des capacités techniques des acteurs	Une bonne maîtrise de la technologie ; Un Renforcement des capacités des producteurs ; Un renforcement des capacités techniques des couches vulnérables (les femmes, les jeunes, les handicapés) ; Une implication des couches vulnérables dans le projet ; Une bonne intégration sous régionale	Un faible niveau d'implication des couches vulnérables (les femmes, les jeunes, les handicapés) ;
Activités d'accompagnement	Amélioration de la fertilité des sols ; Une intégration entre agriculture et élevage ; Réduction de l'érosion éolienne et hydrique Développement de la solidarité, de l'entre aide et de la cohésion sociale ; Redynamisation des Organisations de Producteurs ; Responsabilisation et Professionnalisation des producteurs	Dégradation de la fertilité des sols ; Risques de salinisation des sols

9.2. Mesures de gestion environnementale et sociale

Impacts identifiés	Mesures d'atténuation applicables	Responsabilité institutionnelle	Coûts afférents (FCFA)
Destruction des cultures par les ennemis	Promotion de la lutte intégrée contre les ennemis (<i>Striga</i> , les champignons, les insectes)	Producteurs/ ANCAR/ Partenaires	0
Nuisances dues à la génération de déchets solides	Incinération des déchets solides	Producteurs	0
Risques sanitaires (morbidity et mortalité)	Non utilisation des produits toxiques interdits	ANCAR / CLCOP/OP	1 500 000
	Port de masque de protection et gangs pour les traitements des magasins		
Potentiel de litiges fonciers	Sensibilisation des populations sur l'accès des couches vulnérables aux terres	CR / CLCOP / OP/ ANCAR / Partenaires locaux	2 000 000
Risque de conflits sociaux	Gestion transparente des fonds Se concerter régulièrement avec les acteurs		
Pollution de la nappe phréatique et des eaux stagnantes ;	Non utilisation de produits toxiques interdits par la législation	CLCOP/OP/ANCAR	2 000 000
	Sensibilisation des producteurs sur utilisation des engrais et des pesticides		
Dégradation de la fertilité des sols	Promotion de l'utilisation de fumure organique (compost et du fumier de parc).	CLCOP/OP/ANCAR/INP	2 000 000
Risques de salinisation des sols			
TOTAL			7 500 000

Le projet aura des incidences négatives mineures sur l'environnement. (Voire fiche)

L'utilisation du fumier de petits ruminants aura pour effet immédiat l'amélioration de la structure du sol avec comme impact environnemental positif :

- L'augmentation de la capacité de rétention du sol en eau et en éléments fertilisants
- La restauration de la fertilité des 4100 hectares ;
- La réduction des effets de l'érosion éolienne grâce au renforcement du complexe du sol par la fumure organique.

Outre ces avantages liés au sol, le fumier composté de petits ruminants participe dans la lutte contre le *Striga hermonthica*.

Aussi, la coupe des chaumes à hauteur du sol contribue à la réduction des effets de l'érosion éolienne ;

Les augmentations de rendement et de production visées dans le cadre du projet auront un effet sur l'environnement social par l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus.

Lors des séances de renforcement de capacités sur les Bonnes Pratiques Culturelles, un accent sera mis l'utilisation rationnelle et sans danger des pesticides. De plus, les emballages feront l'objet de destruction selon les recommandations techniques de spécialistes.

Les activités identifiées dans le cadre de cette intensification ne créent aucun risque majeur pouvant causer des effets négatifs sur l'environnement (cf. en annexe le formulaire d'évaluation environnementale).

Concernant le compostage, toutes les mesures nécessaires vont être prises dans le processus de production, l'acheminement du compost sous conditionnement et un épandage localisé sera préconisé.

En somme, ce projet de diffusion aura des incidences négatives mineures sur l'environnement.

L'utilisation de pesticide sera raison et toutes les précautions seront prises pour son usage sécurisé (information sensibilisation, emploi de kit de protection, destruction selon les recommandations des emballages, etc.. ;

X. ARTICULATION ET COHERENCE AVEC LES PRIORITES SOUS-REGIONALES

Ce projet dont l'objectif est de contribuer à promouvoir la chaîne de valeur mil dans la zone du bassin Arachidier Nord notamment par l'appui à l'amélioration du système de production du mil et l'insertion dans le maillon commercial s'inscrit dans les orientations stratégiques et les priorités de la région ouest africaine du CORAF qui sont d'améliorer l'impact global de

ses interventions à travers les résultats ci-après : (i) des technologies et innovations appropriées sont élaborées ; (ii) des options stratégiques de prise de décision pour les politiques, les institutions et les marchés sont élaborées.

De plus, il épouse la dynamique de développement durable, d'amélioration de la sécurité alimentaire développée dans les différentes stratégies et réglementations nationales déclinées ci-dessous :

- La Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) qui vise à opérationnaliser l'axe « création de richesse » du DSRP ;
- Le Programme National de Développement local (PNDL) dont l'un des objectifs est d'augmenter l'accès des populations les plus pauvres aux ressources financières pour le développement d'activités génératrices de revenus ;
- La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) qui repose sur l'exploitation des ressources naturelles et des produits agricoles et agro-industriels à travers des systèmes de productions durables.

En sus, articulée à l'étude prospective «Sénégal 2035», la Stratégie nationale de développement économique et social (SNDES) pour la période 2013 – 2017 conforte la pertinence et l'opportunité du présent projet pour les raisons qui y sont évoquées dont le développement intégré de l'économie rurale (Cf. Loi n° 2004-16 du 4 juin 2004 portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale) et la valorisation des résultats de la recherche par le transfert de technologies en milieu rural.

XI. IMPACT POTENTIEL SUR LE DEVELOPPEMENT

La finalité du projet est de produire du mil de qualité dont le surplus obtenu va être commercialisé dans des segments de marchés plus rémunérateurs.

La commercialisation de la production va contribuer à l'amélioration des revenus des bénéficiaires.

Sur le plan alimentaire, l'augmentation de la disponibilité en mil contribuera à l'atteinte de la sécurité alimentaire des ménages de la zone du projet.

Ce projet de diffusion renforcera la professionnalisation des producteurs et des opérateurs de marché et contribuera à une meilleure structuration de la filière céréales (meilleur accès aux intrants, production et circuits de la commercialisation mieux organisés, mise en place de réseaux de producteurs de mil de qualité)

Des enquêtes auprès des ménages permettront d'évaluer les impacts directs et indirects du projet.

La technologie de lutte contre *Striga hermonthica* proposée (épandage du fumier composté de petits ruminants et sarclobinage), si elle se répand à un plus grand nombre, participe à la réduction de la population de cette plante parasite et en même temps améliore la fertilité des sols du Bassin Arachidier Nord.

Au terme de la mise en œuvre de ce projet, les effets et les impacts potentiels suivants sont identifiés :

- la réduction du déficit céréalier des exploitations familiales de 50% ;
- l'augmentation du niveau de revenu des producteurs ;
- la réduction des importations de céréales (Mil) ;
- la contribution aux politiques agricoles de l'Etat ;
- la lutte contre l'insécurité alimentaire

PARTIE IDENTIFIEE

I. INFORMATIONS SUR LE PARTENAIRE :

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) est créée en mars 1997 par l'Etat du Sénégal. Sa mission est de promouvoir un Conseil Agricole et Rural pluriel, durable et décentralisé, permettant aux producteurs d'améliorer leurs productions et leurs revenus.

Dans cette optique la mission de Conseil Agricole et Rural consiste à créer les conditions propres à favoriser, auprès des producteurs, l'acquisition des connaissances et des informations dont ils ont besoin, leur permettant de choisir et d'intégrer à leur mode d'exploitation les innovations et idées porteuses de progrès.

La finalité est d'accroître de façon significative, tout en préservant les ressources naturelles, les productions et les revenus grâce à la mobilisation des ressources technologiques et à l'amélioration des pratiques paysannes, en développant surtout les compétences humaines et les capacités organisationnelles des producteurs.

Depuis octobre 2010, l'ANCAR s'est restructurée et s'est redéployée dans les zones agro écologiques du Sénégal. Des Directions de Zone ont été créées en remplacement des Directions Régionales.

Actuellement le personnel de la Direction de Zone est composé de :

- 1 Directeur de Zone ;
- 1 Chef de Service Technique ;
- 3 Techniciens Spécialisés ;
- 1 Chargé du Suivi Evaluation et Capitalisation ;
- 1 Chef Cellule Financière et Comptable ;
- 1 Secrétaire de Direction ;
- 1 Assistante Administrative ;
- 21 Conseillers Agricoles et Ruraux ;
- 2 Gardiens ;
- 2 Chauffeurs ;

II. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

La coordination générale des activités techniques et la gestion des ressources financières est de la responsabilité de la Direction de Zone du Bassin arachidier Nord.

Avec son personnel technique, administratif et financier, l'ANCAR/BAN aura les missions de planification détaillée des différentes activités et tâches, de mise en œuvre et de suivi évaluation capitalisation du projet.

La stratégie de mise en œuvre sera essentiellement basée sur une démarche participative. Il s'agira de mettre en synergie tous les acteurs pour un accompagnement dynamique et efficient dans un processus de consolidation de la filière mil. Pour cela, une large campagne d'information / sensibilisation communication sera menée pour que tous les acteurs puissent s'approprier le programme et comprendre tous les enjeux liés à sa réussite. Il est prévu un atelier d'information sensibilisation par Communauté Rurale d'intervention. Les animations qui seront effectuées au niveau des parcelles vont renforcer l'information de même que les communications à travers les médias (radio et télé). Au préalable toute l'information concernant le programme sera partagée à l'interne au sein du dispositif de la Direction de Zone et avec l'équipe des animateurs qui seront les relais des CAR sur le terrain. Il faut rappeler que ces animateurs constituent un maillon très important dans le dispositif technique de terrain pour le suivi des recommandations techniques déclinées.

Par conséquent, leur choix se fera sur la base des critères suivants :

- Etre résident de la zone ciblée et parler couramment la langue du terroir ;
- Démontrer d'une bonne capacité de communication ;
- Etre dynamique et avoir un esprit d'initiative ;
- Etre alphabétisé (en français ou en langues locales)
- Avoir au moins participé à un programme de conseil agricole et rural

Pour assurer une plus grande transparence dans la mise en œuvre du projet il est prévu un contrat entre animateurs et la DZ qui fixe les engagements des parties.

Dans le but de faciliter la collecte des informations techniques auprès des bénéficiaires, il leur sera alloué une indemnité de déplacement. Cette indemnité de déplacement sera totalement supportée par le projet la première année. A partir de la deuxième année, la prise en charge sera progressivement supportée par les OP bénéficiaires.

Concernant le renforcement de capacités, un plan de formation sera déroulé en cascade et touchera tout le dispositif zonal et technique local impliqué dans la mise en œuvre du projet.

La mise en œuvre de l'appui, des intrants et des parcelles s'effectuera ainsi qu'il suit :

- dans la zone BAN, 40% des producteurs bénéficiaires de 23 CR recevront des intrants et mettront en place des parcelles à la première année. Ainsi 920 bénéficiaires vont démarrer le programme de développement de mil de qualité ;
- à la deuxième année, dans ces mêmes CR, les 100 producteurs bénéficiaires retenus seront atteints augmentés de 40% de producteurs bénéficiaires des CR restantes. Par conséquent, 2580 producteurs bénéficiaires ;
- à la troisième année, les 3000 producteurs bénéficiaires vont être couverts.

Concernant la ZBAS, Dans chacune des communautés rurales ciblées, une OP faitière sera choisie par le CLCOP sur la base de critères objectifs pour porter le programme. Dans chaque CR un certain nombre de producteurs, de villages seront retenus et dans chaque village, 10 producteurs seront choisis pour conduire la grande diffusion. Chaque producteur apportera la main d'œuvre et le matériel agricole nécessaire et disposera d'une parcelle d'01 HA qui sera délimitée et amendée. L'OP faitière se chargera de l'organisation interne en choisissant des relais qui vont assurer le suivi rapproché des activités sous la supervision du CAR. Elle établira également des contrats de prestations de service avec l'ANCAR et les autres acteurs comme les opérateurs de marché et les IMF. Des contrats de culture et de vente vont lier l'OP faitière aux producteurs. Elle est aussi chargée des opérations de collecte et de stockage, du marketing et de la commercialisation du mil et du maïs. Elle se réserve le droit d'évaluer les prestations fournies par l'ANCAR et les autres partenaires, sur la base de tous les rapports d'exécution qui lui sont transmis.

Pour une diffusion plus large et une adoption des technologies des visites d'échange seront organisées. Ces visites vont impliquer un grand nombre de producteurs pour un meilleur partage de l'information.

A la fin du projet, un atelier d'évaluation, capitalisation et diffusion des résultats sera tenu en partenariat avec tous les acteurs impliqués (producteurs, OM, CLCOP, ANCAR).

Un dispositif opérationnel sur le terrain composé de vingt et un (21) conseillers agricoles et sera mis à la disposition des producteurs bénéficiaires pour les appuyer dans la mise en œuvre, l'adoption et la diffusion des Bonnes Pratiques Agricoles et des technologies innovantes. Des missions de suivi rapprochées seront assurées par le couple CAR-Animateur pour une bonne application des technologies. Il est prévu un déplacement par semaine pour le CAR et deux déplacements par semaine pour l'animateur. Le staff régional composé de TS, CSE, CST et DZ vient en appui technique et méthodologique par l'élaboration d'outils de suivi et du cahier des Bonnes Pratiques Agricoles (Itinéraire technique du mil, technologies de

lutte contre le *Striga*, outils de suivi technique et économique des parcelles, etc.). De plus des missions de suivi évaluation, de supervision seront effectuées à la fréquence de deux missions par mois pour le TS et une mission par trimestre pour le staff DZ, CST. Des réunions trimestrielles seront régulièrement tenues pour la coordination des activités.

Les Communautés rurales d'intervention seront choisies sur la base de leurs potentialités agro écologiques par rapport à la chaîne de valeurs du mil ainsi que l'existence d'animateurs et de paysans bénéficiaires dynamiques capables de porter le programme.

Des relations contractuelles vont être développées d'abord entre les producteurs bénéficiaires et les OP et ensuite entre ces dernières et les OM.

Les types de contrats respectifs seront de production et de commercialisation. (cf. annexes)

Dans les contrats de production entre les producteurs et les OP, il sera abordé :

- Le respect des engagements du cahier des Bonnes Pratiques Agricoles (application des recommandations techniques, utilisation des intrants déclinés, etc.);
- Les intentions de vente ;
- La mise à disposition d'une quantité dont la commercialisation servira à alimenter un fonds pour la pérennisation du programme ;
- Les périodes de mise à disposition des intentions de vente et de l'épargne.

Concernant le contrat de commercialisation, les points suivants seront abordés :

- Les critères de qualité déclinés pour le produit ;
- Le prix retenu d'un commun accord entre l'OP et l'OM ;
- Les modalités de livraison et de paiement du produit.

Concernant la commercialisation, l'expérience capitalisée par la DZBAN dans la prospection d'OM, la mise en relation et la contractualisation entre OP et OM sera mise à profit.

Les étapes suivantes seront déroulées :

- L'information et la sensibilisation des opérateurs de marché et La prospection d'OM
- la tenue d'ateliers communautaires pour le recensement des intentions de vente, la définition concertée et consensuelle des modalités de vente (mécanismes de fixation prix de cessions, mode de paiement, enlèvement, etc.). L'implication du CLCOP sera de mise dans le but d'une formalisation des décisions prises.
- Une rencontre régionale de mise en relation entre OP et OM sera organisée sous la supervision de l'ANCAR). L'objectif de cette rencontre de former les couples OM/OP et de négocier des clauses et signature du contrat ;
- Le suivi de la commercialisation

Un accompagnement organisationnel sera effectué pour permettre aux producteurs d'avoir une structure capable de porter durablement les objectifs du projet. Pour cela, un réseau de producteurs de mil de qualité commerciale doit être mis en place. Ce réseau sera l'interface entre les producteurs et les autres acteurs dans une perspective de développement de la chaîne de valeurs. C'est un processus assez long mais qui va démarrer avec le projet par la sensibilisation et ensuite des assemblées générales constitutives d'abord au niveau zonal et ensuite des départements.

Pour assurer une durabilité, des actions des mécanismes de pérennisation seront discutées et adoptées. Ils seront basés sur des prélèvements sur les ventes. Ce fond constituer servira à financer les campagnes suivantes et les réseaux de mise en relation avec les institutions financières seront effectués.

- **Mise en place d'inter réseaux des producteurs de céréales Mil**

Des réunions d'information et de sensibilisation sur l'enjeu de la mise en réseau des producteurs, seront menées. Les assemblées générales constitutives de mise en place de l'inter réseaux (Union ou Fédération) au niveau de chacune des 04 régions de concentration sont organisées par l'ANCAR avec l'appui des partenaires au développement (PAFA, PCE/USAID, CLUSA, Wula Nafa, DRDR). Ces unions vont adhérer aux tables Filières mil/sorgho du PAFA. L'appui à la structuration, à l'organisation et au fonctionnement de ces réseaux ainsi que leur mise en relation avec les agro-fournisseurs et les opérateurs de marché, sera facilité par l'ANCAR et les autres partenaires au développement.

- **Crédibilisation des Organisations producteurs :**

Des organisations de producteurs seront appuyées à la formalisation par l'obtention de Registre de Commerce ou Récépissé légal et l'ouverture d'un compte bancaire.

Des magasins de stockage sont utilisés pour consolider l'offre en céréales (mil) issu de la collecte du crédit intrants et du rachat des excédants des producteurs.

Les organisations de producteurs vont assurer l'autofinancement des intrants et l'augmentation des parcelles de diffusion grâce à la vente des stocks.

La Promotion d'une bonne gouvernance, une meilleure organisation et une autonomie financière.

- **Mise en place de fonds levier dans les IMF**

Un fond levier sera mis au niveau des Institutions de Micro Finance (CMS, CNCAS, MECOR/CCIAK, PAMECAS, etc.). Ainsi, chaque réseau va négocier une convention de financement avec son IMF avec l'appui de l'ANCAR. Ces conventions permettront à ces OP

membres d'avoir accès au financement pour la commercialisation ou l'achat des intrants pour la campagne agricole.

Cependant, auparavant un fonds de garantie va être constitué sur la base de la participation des différents producteurs bénéficiaires retenus. Par ailleurs, un appui de la part du projet.

Ce fonds, une fois placé auprès des institutions financières permettra de garantir le financement des intrants des producteurs bénéficiaires du programme.

DIAGRAMME DE GANTT :

Activités et tâches			Exécutants		Durée	Périodes d'exécution												
Activités	Sous activités/ tâches	Personnes impliquées	Responsable	Année 1				Année 2				Année 3						
				T 1		T 2	T 3	T4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T4		
1.	Information, sensibilisation de producteurs :	Atelier de mise à niveau	ANCAR	DZ	1 j													
		Atelier de lancement	ANCAR, ISRA, autorités régionales, partenaires au développement	DZ	1 j													
		Ateliers communautaires	Autorités locales, partenaires locaux	CAR	6 j													
2.	Identification/Sélection des producteurs bénéficiaires :	Présentation des critères	CAR, CLCOP, OP	CLCOP	10 j													
		Sélection des bénéficiaires	CAR, CLCOP, OP	CLCOP														
		Remontée des listes	CAR, CLCOP, OP	CAR	5													
3.	Etablissement de la situation de référence :	Elaboration des Questionnaire	Staff, PF	DZ	4 j													
		Administration du questionnaire	CAR, CLCOP, OP	CAR	5 j													
4.	Acquisition et distribution sur site des intrants	Achat des intrants	ANCAR	DZ														
		Distribution aux bénéficiaires	ANCAR, OP	OP porteuses														
5.	Renforcements de capacités	Renforcement de capacités du dispositif technique	ANCAR	DZ	18 jours													
		Restitutions aux bénéficiaires			6 jours													

Activités et tâches		Exécutants		Durée	Périodes d'exécution												
					Année 1				Année 2				Année 3				
		Visites d'échanges			6 jours												
		Voyages d'études	ANCAR	DZ	6 jours												
6.	Suivi mise en œuvre du programme	Suivi technique des parcelles	CAR, OP	CAR	96 j												
		Renseignement des fiches de suivi	CAR, OP	DZBAN	96 j												
		supervision staff	ANCAR OP	DZBAN	80 j												
		Réunion de coordination	ANCAR	DZBAN	12 j												
7.	Evaluation des rendements et de la production	Levées des parcelles	CAR, animateurs	CAR	20 j												
		Poses des carrés	CAR, animateurs, producteurs	CAR	20 j												
		Estimation rendements	CAR, TS	TS	20 j												
8.	Commercialisation	Prospection OM	TS	TS CAR	20 j												
		Intermédiation OP/OM			6 j												
		contractualisation			6 j												
		Commercialisation			120 j												
9.	Suivi/Evaluation	conception de fiches de suivi collecte régulière des données renseignement de la base de données traitement données, transmission rapport	ANCAR	DZBAN	720 j												

Activités et tâches			Exécutants		Durée	Périodes d'exécution											
						Année 1				Année 2				Année 3			
10.	Mise en place du Réseaux de producteurs de mil de qualité commerciale :	<ul style="list-style-type: none"> – Information/ sensibilisation ; – Rencontre entre OP ; – Tenue AG ; – Montage Réseaux 	OP, CLCOP, CAR, TS		96 j												
11.	Crédibilisation des Réseaux	<ul style="list-style-type: none"> – Information/ sensibilisation ; – Rencontre les OP ; – Tenue AG ; – Formalisation ; 	Producteurs, Réseaux, ANCAR		30 j												
12.	Mise en place de fonds de garantie dans les IMF	<ul style="list-style-type: none"> – Prélèvements sur les ventes ; – Constitution du fonds de garantie ; – Signature de convention ; 	Producteurs, Réseaux, ANCAR		30 j												
13.	Mesures de gestion environnementale et sociale	Sensibilisation des producteurs sur l'usage sécurisé des engrais et des pesticides	Producteurs, ANCAR		60 j												
		Sensibilisation des producteurs sur Femme et Foncier			30 j												
		Sensibilisation des producteurs sur l'utilisation de fumure organique (compost et fumier)			60 j												
14.	Bilan	Tenue atelier	OP, ANCAR		2j												

Activités et tâches			Exécutants		Durée	Périodes d'exécution													
						Année 1			Année 2			Année 3							
15.1	Capitalisation et Diffusion :	<ul style="list-style-type: none"> - prise de photos - émissions de radio - émission de télé - confection de plaquette - Elaboration de document de capitalisation 	OP, CLCOP, CAR, TS	TS/CAR	30 j														

III. CADRE LOGIQUE

Logiques d'interventions	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Moyens/Ressources	Hypothèses
OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à la sécurité alimentaire des ménages, à l'augmentation des revenus et à la promotion de la filière mil dans le Bassin Arachidier.	<ul style="list-style-type: none"> - La production de mil est augmentée dans la zone d'intervention du projet ; - Les Rendements et la production augmentent de 20% au moins dans les exploitations familiales cibles; - Le revenu des producteurs est augmenté 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles ; Enquêtes ménage ; Rapports ; Base de données ; 		le projet va toucher 3000 bénéficiaires directs dont 40% de femmes et 20% de jeunes et 30000 bénéficiaires indirects
OBJECTIFS SPECIFIQUES				
Diffuser des technologies adaptées pour améliorer la productivité et la commercialisation de mil de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - 4100 bénéficiaires ; - 174 ateliers communautaires et 5 ateliers régionaux organisés ; 4100 exploitations agricoles et Familiales caractérisées ; 4100 de contrats signés ; 4100 ha emblavés, 3 technologies diffusées et adoptées ; 95% des bénéficiaires adoptent le paquet technologique ; Augmentation de 40% des rendements du mil ; 4100T mil produites dont 40% vendue ; au moins 50 missions de suivi et supervision organisées, 105 relais choisis pour le suivi, au moins 510 rencontres villageoises de sensibilisation tenues , 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes ménage Rapports Fiches de suivi, Contrats, Listes de bénéficiaires, listes de présence, Pièces comptables 		
Améliorer les rendements du mil à hauteur d'une tonne à l'hectare en moyenne par l'utilisation des Bonnes	<ul style="list-style-type: none"> - Le rendement d'une tonne à l'hectare est réalisé dans les 67 CR pour la période 2013-2015 ; - Les intrants de qualité sont acquis et 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports ; Base de données ; Carrés de rendement ; 		Le paquet technologique diffusé et respecté a permis d'augmenter les rendements de

Logiques d'interventions	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Moyens/Ressources	Hypothèses
Pratiques Agricoles ;	mis en place dans les 67 CR du projet : 16,4 tonnes de semences, 615 tonnes de NPK et 410 tonnes d'urée, les parcelles sont fumées ;			50%
Appuyer la Commercialisation de la production auprès des opérateurs de marchés ;	<ul style="list-style-type: none"> - 40% de la production durant la période 2013-2015 est commercialisée sur la base contractuelle OP/OM - 1640 tonnes de mil commercialisées / campagne dans les 67 CR ciblées pour la période 2013-2015 ; - Au moins 4100 contrats de production et de commercialisation entre OP/OM signés dans les 67 CR ciblées - Un chiffre d'affaires de 311.600.000 FCFA est obtenu/ campagne ; - Un chiffre d'affaires de 76 000 FCFA dégagé par chaque bénéficiaire/ campagne avec un prix 190 FCFA/kg 	Rapports ; Compte rendus Base de données Contrats (production et de commercialisation ; Compte d'exploitation prévisionnel)		
RESULTATS ATTENDUS				
Les bénéficiaires directs sont informés et sensibilisés sur les BPA du mil et la chaîne de valeur dans le bassin arachidier nord	4100 bénéficiaires directs informés et formés sur les BPA et la chaîne de valeurs dans les 67 CR en 2013 ;			
Le dispositif technique est formé sur les BPA du mil, gestion organisationnelle, la Mise en Marché des produits agricoles et démarche qualité ;	<ul style="list-style-type: none"> - 67 CAR formés ; - 105 animateurs renforcés ; 			

Logiques d'interventions	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Moyens/Ressources	Hypothèses
un modèle de paquet de technologies est diffusé et appliqué par les producteurs ;	<p>5 régions, 13 départements, 30 arrondissements, 68 CR, 4100 producteurs avec 4100 parcelles de mil sont ciblées, 4100 producteurs soit 30% de femmes ciblées</p> <p>4100 ha de mil emblavés</p> <p>2 à 4T / HA de matières organiques apportés ;</p> <p>20500 sacs de 50kg dont 12300 sacs d'engrais NPK et 8200 sacs Urée apportés ; 4100Kg de Poudre Sumithion, 36900 sacs PP, mis en place, 116 Ripper distribué, du matériel informatique, Au moins 95% des producteurs appliquent les bonnes pratiques de production de mil; 4100 parcelles amendées et Géo référencées ; 4100 fiches parcellaires élaborées ; 4100 Contrats de culture et vente signés ; ; 58 OP ont accès aux crédits ; 04 conventions de financements</p> <p>02 émissions télévisées organisées, fiches et brochure, Posters de vulgarisation (Pesticides et fumier ou compost) traduite en langues locales et diffusés,</p>	<p>TDR, liste de présence, Pièces comptables, plan d'action, répertoire ou liste des producteurs, bordereau de livraison, appel d'offre, PV, cahier de suivi, contrats, factures, reçus, rapports</p> <p>Enquêtes sur le terrain ;</p> <p>Questionnaires d'enquête</p> <p>Parcelles de production; Rapports d'activités, rapports de missions</p>		
La production du mil dans la zone du bassin arachidier nord ciblant 4100 bénéficiaires a augmenté pour la période 2013-2015	4100 tonnes de mil produites / campagne par les bénéficiaires dans la zone du bassin arachidier nord pour la période 2013-2015 ;			
La contractualisation entre OP et OM est effective	-4100 Contrats de production signés			

Logiques d'interventions	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Moyens/Ressources	Hypothèses
	entre OP/bénéficiaires dans les 67 CR ciblées ; - Au moins 4100 contrats de commercialisation entre OP/OM signés dans les 67 CR ciblées			
Une partie de la production est commercialisée.	1640 tonnes de mil commercialisées par / campagne par les bénéficiaires dans les 67 CR ciblées pour la période 2013-2015 ;			
Le chiffre d'affaires des bénéficiaires a augmenté	- Un chiffre d'affaires de 311.600.000 FCFA est obtenu ; - Un chiffre d'affaires de 76.000 FCFA dégagé par chaque bénéficiaire ;			
1 Réseau de bénéficiaires est créé dans la zone du projet ciblées pour la période 2013-2015;	Les 4100 se sont organisés en un réseau fonctionnel polarisant les 67 CR en 2014 ;			
ACTIVITES				
Information, Sensibilisation			Ateliers/ 8 210 000 FCFA	
Identification/Sélection des bénéficiaires			rencontres ; Grille de sélection / Pour mémoire	
Choix des animateurs			rencontres ; Grille de sélection/ Pour mémoire	
Etablissement de la situation de référence			rencontres ; Administration de questionnaires /	

Logiques d'interventions	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Moyens/Ressources	Hypothèses
			7 262 400 FCFA	
Renforcement de capacités techniques du dispositif			Chercheur Moctar WADE, Sessions de formations Formateur /14 480 000 FCFA	
Restitution de la formation aux bénéficiaires			Ateliers restitutions / 2 309 000 FCFA	
Mise en place des intrants			Acquisitions et mise en place des intrants /312 317 500 FCFA	
Mise en place des parcelles			Missions de terrain /7 262 400FCFA	
Suivi technique			Missions de suivi ; Fiches de suivi des parcelles / 43 574 400 FCFA	
Supervision et coordination des activités			Missions de suivi ; Fiches de supervision des parcelles / 23 404 000	
Visite d'échanges			Rencontres, transport /6 000 000 FCFA	
Voyage d'études dans la sous région			Rencontres, transport / 15 000 000 FCFA	
Mise en relation, Intermédiation,			Rencontres/	

Logiques d'interventions	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de vérification	Moyens/Ressources	Hypothèses
Contractualisation			6 300 000 FCFA ;	
Evaluation des rendements et de la production			Missions de terrain /7 262 400FCFA	
Commercialisation			Ressources financières / 500 000 FCFA	
Suivi/Evaluation			Collecte, traitement, analyse ordinateurs et photo/14 530 000 FCFA	
Bilan, Capitalisation et Diffusion			Ateliers, photo, dépliants, guide, manuels/ 7 100 000 FCFA	

I.V. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PERENNISATION

Les mesures d'accompagnement pour assurer l'appropriation du projet sont :

- l'information sensibilisation, et la communication qui assurent la circulation de l'information ;
- La participation des bénéficiaires qui est fondamentale dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet,
- La responsabilisation des bénéficiaires qui sont au centre de la réalisation de toutes les activités ;
- Le suivi régulier du CAR et la supervision de la Direction de Zone ;
- L'accompagnement dans la mobilisation des intrants ;
- l'implication de tous les acteurs, des OP et des CLCOP ;
- Un programme de production de semence de qualité de variétés performantes (ISMI, GAWANE, Souna 3 (soumis dans le WAAPP 2)

Les mécanismes pour garantir la pérennisation/durabilité :

- Création de réseau fonctionnel de producteurs de mil de qualité commercial dans le bassin arachidier ;
- La définition de mécanismes de pérennisations claires durables, réalisables, partagés par tous les acteurs
- Prélèvement sur les ventes pour assurer la pérennisation du financement des intrants
- L'implication des institutions de financement
- Mise en place de relations contractuelles avec les OM ;
- L'implication des CLCOP et des réseaux dans l'animation des bénéficiaires ;
- Renforcement de capacités techniques et organisationnelles des OP ;
- Stratégies d'approvisionnement en intrants pour chaque campagne, de prise en charge des indemnités des animateurs et d'appui pour le fonctionnement du réseau de bénéficiaires axées sur le prélèvement sur les quantités commercialisées.

V. COMPOSITION DE L'EQUIPE DU PROJET

PRENOM ET NOM	INSTITUTION	DISCIPLINE	DIPLOME LE PLUS ELEVE
MBAYE MBOW	ANCAR	Agriculture	Ingénieur agroéconomiste
BINETA MBENGUE	ANCAR	Agriculture	DEA en agronomie et protection des cultures (en cours). Master en Acteur du Développement Rural
NAR GADE ALE DIAGNE	ANCAR	Agriculture	Master II management de projets Ingénieur des Travaux Agricoles
AWA KOITA	ANCAR	Planification	Ingénieur des travaux en planification
MOCTAR WADE	CNRA	Malherbologie	Chef Département de Malherbologie du CNRA/Bambey
ISSA NDOYE	ANCAR	Eaux et Forêts	Ingénieur de Travaux des Eaux et Forêts

PRENOM ET NOM	INSTITUTION	DISCIPLINE	DIPLOME LE PLUS ELEVE
ISSA KEBE	ANCAR	Horticulteur	Agent Technique Horticole
ABDOULAYE DIENE	ANCAR	Agent agricole	Agent Technique Agricole
IBRAHIMA DIOUF	ANCAR	Agent agricole	Agent Technique d'élevage
YOUSSOU NDONG	ANCAR	Agriculture	ITA
SOULEYMANE SARR	ANCAR	Eaux et Forets	ITEF
MATI CISSE LO	ANCAR	Agriculture	AT
SERIGNE MOUNTKHA DIARRA	ANCAR	Eaux et Forets	ATEF
PAPE MAKHTAR DIALLO	ANCAR	Elevage	ATE
OUSSEUNOU WELLE	ANCAR	Horticulture	ATA
MAGUETTE DIA NDIAYE	ANCAR	Agriculture	ITA
MAMADOU KOUNDOUL	ANCAR	Elevage	ATE
HAMATH SALL	ANCAR	Agriculture	ATE
LANASANA BADJI	ANCAR	Agriculture	ATA
ABDOU SACOR DIOUF	ANCAR	Agriculture	BTH
ABDOURAKHMANE CISSE	ANCAR	Elevage	ATE
MAIMOUNA SOUMARE	ANCAR	Horticulture	BTH
LAMINE DIOUF	ANCAR	Agriculture	ATA
NDIOGOU SAGNA	ANCAR	Géographie	Licence en géographie. Master I Espaces/Société/Développement (en cours)
AMADOU SENE	ANCAR	Agriculture	ATA
IBRAHIMA NDIAYE	ANCAR	Horticulture	Technicien horticole

VI. BUDGET

Désignation des postes de dépense	Quantité	cout unitaire	COUT TOTAL
I. INVESTISSEMENT			18 030 700
Matériel outillage agricole			
Ripper/CR pour 68 CR	136	50 000	6 800 000
Palettes/CR pour 38 CR	340	11 000	418 000
Matériel informatique	1	8 365 000	8 365 000
Matériel de laboratoire	4100	597	2 447 700
II. FONCTIONNEMENT			560 505 540
Achat et variation de stock			366 196 540
Semences	16 400	500	8 200 000
Engrais	20 500	13 000	266 500 000
Produits Phytosanitaires	4 100	1 000	4 100 000
Achat de sacs PP	36 900	200	7 380 000
Transport intrants	1 046	25 000	26 137 500
Carburant mission suivi CAR	48 960	889	43 525 440
Carburant supervisions	10 800	792	8 553 600
Fourniture de bureau	36	50 000	1 800 000
Autres services Extérieur A			61 270 000
frais de séminaire et atelier			47 230 000
Atelier de lancement	1	2 000 000	2 000 000
Ateliers communautaires d'information	4 140	1 500	6 210 000
Atelier de restitutions communautaires des formations	4 140	1 500	6 210 000
Ateliers d'intermédiation contractualisation	68	100 000	6 800 000
Ateliers de sensibilisation sur le foncier, l'utilisation de fumier et de l'engrais	144	80 000	11 520 000
Montage des 13 réseaux départementaux	325	10 000	1 690 000
Montage inter-réseau	2	250 000	500 000
Atelier communautaires d'évaluation	3 400	1 500	5 100 000
Atelier zonal de bilan projet	2	1 000 000	2 000 000
documentation et information scientifique	1	1 200 000	1 200 000
Publicité, publication et relation publique	2	2 000 000	4 000 000
entretien et de réparation			14 040 000
Moto	1 224	10 000	12 240 000
Véhicules	72	25 000	1 800 000
Autres Services Extérieur B			133 039 000
Frais bancaires	72	15000	1 080 000
frais de mission	2	5 400 000	10 800 000
CAR stagiaires	54	150 000	8 100 000
Prise en charge des animateurs relais	820	30 000	24 600 000
Renforcement capacités des CAR	1	14 480 000	14 480 000
Restitution des renforcements capacités des animateurs	1	2 309 000	2 309 000
Visites d'échanges	2	3 000 000	6 000 000
Voyage d'études	10	1 500 000	15 000 000
Autres frais divers	4 100	7 500	30 750 000
Communication	1	7 920 000	7 920 000
Réunion de coordination	24	500 000	12 000 000
BUDGET ALLOUE			578 536 240
Coût indirect (20% budget alloué)			115 707 248
Contribution au fonds d'incitation des meilleures équipes de recherche (1%)			5 785 362
Contribution au fonds pour l'évaluation des projets de recherche (5%)			28 926 812
TOTAL			728 955 662

VII. NOTES EXPLICATIVES DU BUDGET

Désignation des postes de dépense	Détails
I. INVESTISSEMENT	
Matériel outillage agricole	2 ripper/CR pour 68 CR 5 palettes/CR pour 38 CR
Matériel informatique	Il s'agit des Ordinateurs, des GPS, imprimante, des appareils numériques, caméscope
Matériel de laboratoire	Des Gants et des masques
II. FONCTIONNEMENT	
Achat et variation de stock	
Semences	4Kg/Ha x 4100Ha à 500 FCFA/kg
Engrais	3 sacs/ha NPK; 2 sacs/ha Urée
Produits Phytosanitaires	1 kg Sumithion/ha à 1000 FCFA/kg
Achat de sacs PP	Il s'agit de pourvoir, a chaque producteur, 9 sacs/ha pour 4100 ha
Transport intrants	Il s'agit des frais d'acheminement et Distribution sur site (25000 FCFA/tonne d'intrants)
Carburant mission suivi CAR	Il est prévu 20 l super/CAR/mois à 890 FCFA pour les 68 CAR pendant les 36 mois, durée du projet
Carburant supervisions	Il est prévu 450 litres/trim. à 792 FCFA pour les missions de supervision et des visites conjointes ANCAR/FNRAA/DRDR
Fourniture de bureau	Cartouches encre, padex, cartons, transparents, spirales, etc.
Autres services Extérieur A frais de séminaire et atelier	
Atelier de lancement	1 atelier par zone (Diourbel et Kaolack)
Ateliers communautaires d'information	68 ateliers communautaires
Atelier de restitutions communautaires des formations	68 ateliers communautaires
Ateliers d'intermédiation contractualisation	68 ateliers communautaires
Ateliers de sensibilisation sur le foncier, l'utilisation de fumier et de l'engrais	68 ateliers communautaires
Montage des 13 réseaux départementaux	13 ateliers; 25 part./atelier, restau; transport
Montage inter-réseau	Ateliers DZBAN et DZBAS
Atelier communautaires d'évaluation	1 Atelier/CR 50 Part; resto;
Atelier zonal de bilan projet	ateliers par zone (Diourbel et Kaolack)
documentation et information scientifique	
Publicité, publication et relation publique	émission télé "REENI KOM KOM"
entretien et de réparation	
Moto	68 moto CAR; 18 mois
Véhicules	2 véhicule, 36 mois
Autres Services Extérieur B	
Frais bancaires	Frais financiers : 15 000 FCFA/mois pendant 36 mois
frais de mission	Il s'agit des frais de mission pour la supervision, la participation aux ateliers communautaires [(DZ 60*25000 FCFA), (CST 60*25000 FCFA), (TS 60*15000 FCFA), (RSE 60*15000 FCFA), (CCFC 60*10000 FCFA) et (chauffeurs 60*5000 FCFA)]
CAR stagiaires	9 CAR stagiaires recrutés; 150000 FCFA/stagiaire/6 mois.
Prise en charge des animateurs relais	(38+2*22)=82 relais recrutés avec une indemnité de 30 000 FCFA pendant 5 mois sur 2 ans
Renforcement capacités des CAR	68 CAR
Restitution des renforcements capacités des animateurs	restitution intéressera 74 animateurs relais (30+44)
Visites d'échanges	THIARE et autres localités à déterminer
Voyage d'études	Pays de la sous-région à déterminer
Autres frais divers	fonds levier: appui de 7500 FCFA/ Bénéficiaires
Communication	2500 F/CAR/mois pendant 36 mois, 50000 F*18 mois par DZ

Réunion de coordination	1/ trimestre: restau; transport
BUDGET ALLOUE	
Coût indirect (20% budget alloué)	
Contribution au fonds d'incitation des meilleures équipes de recherche (1%)	
Contribution au fonds pour l'évaluation des projets de recherche (5%)	
TOTAL	

VIII. CONTRE PARTIE DES DIFFERENTS PARTICIPANTS

La répartition des contributions apportées se fera de la manière suivante :

PARTENAIRES	CONTRIBUTION
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">• une parcelle d'1 hectare ;• La main-d'œuvre nécessaire pour l'exécution des opérations culturales ;• Du fumier composté de Petits Ruminants ;• Expérience en production de mil ;
ANCAR	<ul style="list-style-type: none">• Ressources humaines qualifiées• appuis conseils ;• moyens logistiques (motos et voitures,)• moyens matériels• expériences dans la coordination des projets FNRAA

IX. SUIVI DU PROJET

N°résultat attendu	Enoncé du résultat attendu (mile stone)	Description des activités	Lignes budgétaires mobilisées	Montant	Moyens de vérification de l'atteinte du résultat (livrable)	Date de début	Date de Fin
Résultat 1	Les rendements du mil sont améliorés à hauteur de 50% ;	1. Information, Sensibilisation ;	Frais de Séminaire et Ateliers	12 200 000 FCFA	Rapports d'activités		
		2. Identification, Sélection des bénéficiaires ;	Pour mémoire	Pour mémoire	Listes de bénéficiaires ; Base de données ;		
		3. Choix des animateurs	Pour mémoire	Pour mémoire	Base de données ; Liste des animateurs		
		4. Etablissement de la situation de référence ;	Achat et Variation de Stock	7407 648 FCFA	Base de données ; Questionnaire de l'échantillonnage		
		5. Renforcement de capacités techniques du dispositif	Autres Services Extérieurs B	15 000 000 FCFA	Rapport de formation ; Feuille de présence		
		6. Restitution de la formation aux bénéficiaires ;	Frais de Séminaire et Ateliers	1 489 000 FCFA	Rapport de restitution ; Rapport des ateliers		
		7. Mise en place des intrants ;	Achat et Variations de Stocks	312 317 500 FCFA	PV de distribution ; Base de données		
		8. Mise en place des parcelles ;	Achat et Variation de Stock	7 407 648 FCFA	Rapport de suivi technique		
		9. Suivi technique ;	Achat et Variations de Stocks Autre service extérieur B	43 138 656 FCFA	Rapport se suivi technique ; Fiche de suivi		

N°résultat attendu	Enoncé du résultat attendu (mile stone)	Description des activités	Lignes budgétaires mobilisées	Montant	Moyens de vérification de l'atteinte du résultat (livrable)	Date de début	Date de Fin
		10. Supervision;	Achat et Variations de Stocks Autre service extérieur B	22 752 000 FCFA	Programme de supervision ;		
		11. Coordination des activités	Autres Frais Divers	7 200 000 FCFA	CR de réunion coordination		
		12. Visite d'échange	Autres Services Extérieurs B	3 000 000 FCFA	Rapport de mission		
		13. Suivi/Evaluation	Matériels informatiques Autre service extérieur B	11 735 000 FCFA	Récap. mensuel ; Rapports ;		
Résultat 2	Le surplus de 30% est commercialisé ;	14. Mise en relation, Intermédiation, contractualisation	Frais de Séminaire et Ateliers	6 300 000 FCFA	Contrats signés OP/OM Rapport d'atelier d'intermédiation		
		15. Commercialisation	Frais de Séminaire et Ateliers	500 000 FCFA			
		16. Evaluation des rendements et de la production ;	Achat et Variations de Stocks Autre service extérieur B	7 407 648 FCFA	Base de données ; Rapport d'estimation des rendements		
		17. Bilan, Capitalisation et Diffusion	Frais de Séminaire et Ateliers	7 275 000 FCFA	Rapports d'atelier ; Rapport final		

X. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Projet de Diffusion des Bonnes Pratiques Agricoles dans le Bassin Arachidier Nord, FNRAA 2011, 29 pages ;
- Rapport Final PROMISO2, 2011 DZBAN 27 pages ;
- Rapport Final FNRAA 2011 ; DZBAN, 39 pages ;
- Plan Stratégique 2006-2017, CORAF/WECARD, 43 pages ;
- Bocar DIAGANA et *al.*, Agriculture durable et réduction de la pauvreté dans le bassin arachidier du Sénégal, résultats du Modèle Analyse Trade offs, 43 pages, ISRA 2008 ;
- FALL, A. et LO ; 2009, Etude de référence sur les céréales : mil, sorgho maïs, et fonio au Sénégal.
- Afrique verte, 2004 : Fiche technique sur le commerce mil et sorgho au MALI ;
- Ndène. S, 2013, Note de stratégie de diffusion à grande échelle à l'intention des agents de l'ANCAR dans le cadre du WAAPP-2A, DG ANCAR, Dakar,
- Badiane A. N., 1988. Courbe de réponse à des doses croissantes de fumier (Thilmakha), essai de travail du sol (Sole III nord, CNRA de Bambey), essai de régénération des sols Diémane : résultats 1987, ISRA, CNRA, Bambey, 9 p.
- Cécile Beure d'Augères, Afdi : 2007 ; Le warrantage ou crédit stockage : un moyen pour les paysans de mieux valoriser leur produits et une sécurisation du financement local
- Etasse C., 1965. Amélioration du mil, Pennisetum, au Sénégal. L'Agronomie tropicale, 20 : 976-980.
- Fall, A.A. (1993). Les stratégies de génération et de diversification des sources de revenus par les ménages du Bassin Arachidier et du Sénégal Oriental » ; ISRA/BAME, UNIVAL, octobre.
- Gupta S. C., 1984. Programme d'amélioration du mil : développement des pratiques culturales pour les nouvelles variétés. In: Rapport annuel 1983-1984. ISRA, CNRA Bambey, 32 p.
- Havard M. 1986. Le semis du mil au Super-Eco en culture attelée. Machinisme agricole tropical, 93 : 15-20.
- Ndoye A.T., 1977-1987. Amélioration du mil : rapports 1975-1986. ISRA, CNRA, Bambey .
- Ndoye A.T., Gupta S.C., 1987a. La culture du mil face aux contraintes de l'agriculture intensive au Sénégal. In: International pearl millet workshop, 7-11 avril 1986. ICRISAT, Patancheru, 285 p.
- Ndoye M. et al. 1984. Les problèmes phytosanitaires du mil dans le Sahel. In : Séminaire international sur la lutte intégrée, Niamey, 6-13 décembre 1984, p. 79-94.
- Ndoye M., Gahukar R., 1987. Les insectes ravageurs du mil en Afrique de l'Ouest et les moyens de lutte. In : International Pearl millet workshop, 7-11 avril 1986. ICRISAT, Patancheru, 285 p.
- Programme des Services Agricoles et Organisation des Producteurs (PSAOP)- (2009). Evaluation impact du PSAOP : Composante Sécurité alimentaire, Rapport Consultation PSAOP, Octobre.
- Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest Phase II (Ghana, Mali, Senegal)- PPAAO Actualisation du cadre de gestion environnementale et Sociale (CGES), Rapport consultation, Février 2012, 80p.
- Protocoles ANCAR/INTSORMIL 2004 à 2008
- ANCAR, 2008 ; Rapport Direction technique de l'ANCAR, 2008 ; Introduction sur les systèmes de cultures ;
- ANCAR, 2008 Rapport d'activités du programme Intsormil de 2004 à 2008 ;
- ANCAR, 2012, Rapport FNRAA mil, Bassin Arachidier Sud 2012

IX. ANNEXES

- ❖ Fiche de suivi technique
- ❖ Fiche d'enregistrement des opérations culturelles
- ❖ Liste des bénéficiaires pour base de données
- ❖ Questionnaire de la situation de référence
- ❖ Fiche de supervision des activités
- ❖ Fiche d'enregistrement des produits
- ❖ Note méthodologique pose carré de rendement
- ❖ Fiche d'identification des impacts environnementaux et sociaux
- ❖ Fiches techniques variété GAWANE
- ❖ Fiches techniques variété ISMI
- ❖ Fiches techniques variété SOUNA 3
- ❖ Curriculum Vitae des agents composant l'équipe

FICHE DE SUIVI TECHNIQUE DES PARCELLES

DATE

COMMUNAUTE RURALE :..... VILLAGE :.....

NOM PRODUCTEUR :.....

VARIETE :..... SUPERFICIE :.....

RUBRIQUES	OBSERVATIONS
Date de semis	
Date de levée	
JAL	
Stade phénologique	
Etat phytosanitaire	
Etat général de la culture	
Etat d'enherbement	
Recommandations générales	

FICHE D'ENREGISTREMENT DES OPERATIONS CULTURALES

Communauté Rurale :

Village :

Nom du site (ou coordonnées géographiques).....

Nom du producteur

Culture :

Variété :

Superficies.....

Opérations culturales	Date d'exécution	Observations
Préparation sol		
Epandage fumure organique		
Epandage de l'engrais de fonds		
Semis		
Levée		
Fertilisation (1 ^{ier} apport urée)		
Fertilisation (2 ^{ième} apport urée)		
Démariage		
Entretien (1 ^{ier} sarclobinage Désherbage		
Entretien (2 ^{ième} sarclobinage)		
Entretien (3 ^{ième} sarclobinage)		
Traitement phytosanitaire		
Récolte		

LISTE DES PRODUCTEURS

COMMUNAUTE RURALE DE

N°	COMMUNAUTE RURALE	VILLAGE	PRENOM ET NOM	Contact	OP d'appartenance
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					

FICHE DE SUPERVISION DES ACTIVITES

Communauté rurale de :

Nom prénom producteur :

Village :

Culture :

Date de semis :

Date de levée :

Date de supervision :

Membre équipe supervision :

PROGRAMMES			
	OBSERVATIONS		
Situation Phénologique			
Situation phytosanitaire			
Etat général des cultures			
Enherbement			
Niveau d'application des opérations culturales			
<i>Epandage fumier petits ruminants</i>	oui	non	
<i>Premier sarclobinage</i>	Oui	Non	Date
<i>Deuxième sarclobinage</i>	Oui	Non	
<i>Troisième sarclobinage</i>	Oui	Non	
<i>Démariage</i>	oui	non	date
<i>Fertilisation</i>			Date
<i>Urée</i>	Oui	Non	
<i>NPK</i>	Oui	Non	
Problèmes rencontrés			
Recommandations			

SITUATION DE REFERENCE

Identification du producteur

Nom et prénom.....

Communauté rurale.....

Village.....

OP d'appartenance.....

Système de culture (les informations demandées concernent la campagne 2012 /2013 de production de mil)

Quel est le précédent cultural de la parcelle ?.....

Variété de mil principalement utilisé.....

Provenance des semences de mil : Certifiée Tout venant Réserve personnelle

Superficie emblavée en mil campagne 2010/2011.....

Production obtenue..... (Sur emblavure campagne 2010/2011)

Rendement obtenu (Calculer le rendement)

Mode de semis : à sec en humide

Mode de culture : Pure associée

Utilisation fumier oui non

Si oui Quel type de fumier : petits ruminant bovin autre

Utilisation engrais : oui Non

Si oui quelle quantité : NPK urée.....

Nombre de sarclage effectué :

Aviez-vous un problème de *Striga hermonthica* : oui non

Connaissez vous une méthode de lutte oui non

Laquelle : utilisation fumier petit ruminant 3^{ème} sarclobinage autre (préciser)

Est-ce que vous appliquez ces méthodes : oui non

Est-elle efficace : Oui moyennement non

Commercialisation (les informations demandées concernent la campagne 2010 /2011 de production de mil)

Avez-vous commercialisé du mil oui Non

Si oui quantité vendue.....

Quel marché.....

Prix de vente

METHODOLOGIE DE POSE DES CARRÉS

a. Taille des échantillons

Dans chaque communauté rurale un certain nombre de producteur est bénéficiaire par programme.

Une taille d'échantillon significative présente l'intérêt de produire des résultats fiables statistiquement et exploitables en vue d'aboutir à des informations justes.

Ainsi, la taille de l'échantillon qui est proposée doit constituer le tiers des producteurs bénéficiaires pour chaque programme (PAFA, PCE, FNRAA). Le tableau en annexe donne pour chaque programme la taille de l'échantillon des bénéficiaires devant faire l'objet de pose de carré de rendement.

b. méthodologie d'échantillonnage

La méthodologie d'échantillonnage systématique est proposée. Cet échantillonnage dit systématique est l'une des méthodes aléatoires utilisées dans les sondages.

La démarche à adopter est la suivante :

- Numérotter les producteurs bénéficiaires de 1 à N (le faire pour chaque programme) ;
- Calculer la taille de l'échantillon $p = N/3$ (c'est-à-dire le tiers des producteurs bénéficiaires) ;
- Calculer le pas de tirage $k = N/p$: pour obtenir le pas de tirage nécessaire pour le tri des producteurs, on fait le rapport entre la taille de la population Net la taille de l'échantillon p
- Pour la sélection des individus de l'échantillon on passe d'un individu à un autre en ajoutant le pas.

Exemple :

- o Population de N individus = {1, 2, ..., 21} ; N=21
- o La taille de l'échantillon est le tiers de la population totale N c'est-à-dire $21/3 = 7$
- o Le pas de tirage k est $21/7 = 3$.
- o Les individus choisis seront donc : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
- o Ainsi l'échantillon est donc {1, 4, 7, 10, 13, 16, 19}

c. Pose des carrés de rendement

Il est demandé de procéder ainsi qu'il suit :

- Pour les parcelles de 0,5 ha, installer un carré de rendement
- Pour les parcelles d'1 hectare installer 2 carrés de rendement ;
- pour 2 ha, la pose de 3 carrés de rendement. Cette recommandations inclut le morcellement rencontré dans l'installation des parcelles de mil par les producteurs (PAFA) ;
- Pour les poacées (ex-graminées : mil), le carré fait 100 m² (soit 10m x 10 m)

- Concernant les légumineuses (niébé), le carré fait 25 m² (soit 5m x 5m)
- La visibilité des carrés importe beaucoup pour un facile repérage des carrés lors des travaux de récolte. Ainsi, la matérialisation se fera grâce à des piquets d'une hauteur de 50 cm au moins visibles à 10 m de distance.
- L'emplacement des carrés sera choisi au hasard dans la parcelle (jet de pierre ou utilisation de la table des nombres au hasard).

METHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RENDEMENTS

La démarche suivante est proposée pour l'évaluation des rendements :

- Récolter tout le carré (les épis pour le mil ou les gousses pour le niébé)
- Après battage, vannage, (pour le mil) ; égrenage (pour le niébé) effectuer la pesée séparée des productions des carrés de rendement ;
- Faire la moyenne des productions des carrés de rendement
- Le rendement du mil est obtenu en multipliant la moyenne des productions des carrés du mil par 100
- Le rendement du niébé est obtenu en multipliant la moyenne des productions des carrés de rendement de niébé par 400
- La production totale de la parcelle est égal à :

$$\circ R (\text{mil}) = \frac{\text{Moyenne pdt carré} * \text{superficie (données GPS)}}{100}$$

CONTRAT DE COMMERCIALISATION DE Mil CAMPAGNE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'Organisation de Producteurs :

NINEA : - RC :

Prénom et Nom Président :

Numéro de CNI :

Adresse :

N° de tel :

Email :

Ci-après dénommée «**LE VENDEUR**»

D'UNE PART ;

ET :

L'Opérateur de Marché :

NINEA : - RC :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Numéro de CNI :

Adresse :

N° de tel :

Email :

Ci-après dénommée «**L'ACHETEUR**»

D'AUTRE PART ;

IL A EN SUITE ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET :

Ce contrat porte sur la vente de tonnes de mil de qualité par le vendeur à l'acheteur, selon les modalités ci-dessous.

ARTICLE 2 : NORMES DE QUALITE

Le **VENDEUR** s'engage à vendre à l'**ACHETEUR**, du mil présentant les normes de qualité ci-après :

- Sans impuretés : **pierres, écailles, sable,...**
- Humidité : **12% max**
- Conditionnement en **sac de 50 kg** de polypropylène
- Sans pesticide.

Un échantillon du produit sera mis à la disposition de l'Acheteur par le Vendeur avant le démarrage de la campagne de commercialisation pour servir de référence à l'évaluation de la qualité du produit.

ARTICLE 3 : DUREE & RESILIATION

3.1. Durée : Le présent contrat de vente est valable pour une durée de mois, et prend effet à compter du/...../20....

3.2. Résiliation : En cas de manquement de l'une des parties aux obligations du présent contrat de vente de mil, non réparé dans un délai de **30 (trente) jours** à compter de la notification du manquement en cause, par lettre simple avec décharge, l'autre partie pourra faire valoir de plein droit sa résiliation, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

ARTICLE 4 : PRIX DE VENTE, MODALITES DE LIVRAISON ET DE PAIEMENT

4.1. Prix : Le prix de vente du Kg du mil est fixé à, F CFA

4.2. Livraison : . Un planning de livraison devra être annexé au présent contrat au moment du lancement de la campagne de commercialisation. Il devra être établi d'un commun accord entre le Vendeur et l'Acheteur.

4.3. Paiement : Le paiement est fait selon les modalités ci après.....

ARTICLE 9 : LITIGES & DIFFERENDS

9.1. Les parties conviennent expressément que, tout différend naissant dans l'interprétation ou l'exécution du présent contrat devra d'abord être tranché à l'amiable.

9.2.La conciliation est réputée échouée lorsqu'une des parties la signifie à l'autre, par lettre simple dûment déchargée.

9.3.En cas d'échec, les différends sont portés devant les juridictions Sénégalaises.

Fait à, le

En 02 (deux) exemplaires originaux

Pour

Pour

PLANNING PREVISIONNEL D'ACHAT ET DE LIVRAISON

Filière :

Quantité contractuelle :

OP :

OM :

N°	DATES DE LIVRAISON	HEURES DE LIVRAISON	QUANTITES A LIVRER (TONNE)
1			
2			
3			
4			
5			
6			

SIGNATURES

Pour l'OP

Pour l'OM

.....

.....

Date :

FORMULAIRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE : IDENTIFICATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

1. L'environnement naturel et socioéconomique

Le projet pourrait-il affecter négativement les sites suivants ?

Aires protégées (parc, réserve, forêt classée, etc.) Oui _____ Non

Forêts riveraines Oui _____ Non

Zones humides (lacs, rivières, zones inondées par saison) Oui _____ Non

Sites géologiques instables Oui _____ Non

Paysage/esthétique Oui _____ Non

Site historique, archéologique ou d'héritage culturel Oui _____ Non

Perte de récoltes, arbres fruitiers, etc. Oui _____ Non

Compensation et ou acquisition des terres Oui _____ Non

2. Produits toxiques/contaminants (gestion et protection)

Le projet va-t-il utiliser des produits toxiques/contaminants en grandes quantités ? Oui _____ Non

En cas d'utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de gestion des résidus ? Oui _____ Non

En cas d'utilisation de produits toxiques/contaminants, le projet prévoit-il des mesures de protection ? Oui _____ Non

3. Déchets solides ou liquides

Le projet va-t-il générer des déchets solides ou liquides? Oui _____ Non

Si "Oui", le projet prévoit-il un plan de gestion (collecte et élimination) desdits déchets?

Oui _____ Non _____

Partie C : Mesures environnementales d'atténuation

Pour toutes les réponses « Oui », les PFE, en consultation avec les agences locales, en particulier celles qui sont chargées de l'environnement, devraient décrire brièvement les mesures prises à cet effet.

Partie D : Classification du projet et travail environnemental

Projet sans impacts significatifs

Projet nécessitant simplement l'intégration de simples mesures de mitigation

Etude complémentaire à faire

Fiches techniques variétés GAWANE

GAWANE



IDENTIFICATION	
Nature génétique : Pop locale du Sénégal PE08030	
Année d'obtention : 2006	
Vocation culturale : hivernage et contre-saison	
Origine : ISRA/ICRISAT/ Niger	Zone de recommandation : Centre Nord du BA
CARACTERES DE LA PLANTE	
Cycle semis - floraison : 60	Hauteur de la plante : 250
Cycle semis - récolte : 85	Longueur de l'épi : 55
Compacité de l'épi : Bonne	Tallage (nombre épis/poquet) : 5 à 7
Rendement au battage (%) : 60	Forme de l'épi : Cylindrique
Exsertion (séparation épi avec la feuille paniculaire) : Bonne	
CARACTERES AGRONOMIQUES ET COMPORTEMENT VIS-A-VIS DES MALADIES	
Rendement en grains (station Bambey)	Mildiou : Très faible
Rendement maximum (t/ha) : 3,2	Charbon : Très faible
Rendement moyen (t/ha) : 2,5	Ergot : Très faible
TESTS PHYSICOCHIMIQUES	
Teneur en protéine (N x 5,70) (%) : 15,41	Taux de glucide (%) : 67,54
Taux de cendre (%) : 1,77	Cellulose (%) : 1,87
Teneur en phosphore (mg/100g) : 339,32	Matière grasse (%) : 4,73
TESTS D'APTITUDE TECHNOLOGIQUE	
Rendement au décortilage : 81%	Aptitude au roulage : bonne
Poids de 1000 grains (g) : 11,3	Aptitude à la panification : moyenne
TESTS D'APTITUDE CULINAIRE	
Acceptabilité du couscous : Bonne	Acceptabilité du fondé : Bonne

Contact: Mr Ousmane Sy – BP: 53 CNRA, Bambey – Tél. /Fax: (+221) 33 973 63 48
 Mobile: (+221) 77 652 80 19 – Email: oussousyso@yahoo.fr.

Fiches techniques variétés ISMI

ISMI 9507



IDENTIFICATION	
Nature génétique : synthétique ISRA	
Année d'obtention : 1995	
Vocation culturale : hivernage et contre saison	
Origine : ISRA/Bambey	Zone de recommandation : Centre Nord du BA
CARACTERES DE LA PLANTE	
Cycle semis - floraison : 60	Hauteur de la plante (cm): 220
Cycle semis - récolte : 85	Longueur de l'épi (cm): 45
Compacité de l'épi : Bonne	Tallage (épis/poquet) : Bon (4 à 6)
Rendement au battage (%) : 65	Forme de l'épi : Cylindrique
Exsertion (séparation épi avec la feuille paniculaire) : Bonne	
CARACTERISTIQUES AGRONOMIQUES ET SENSIBILITE PAR RAPPORT AUX MALADIES	
Rendement en grains (station Bambey) :	Mildiou : Faible
Rendement maximum (t/ha): 3,0	Charbon : Très faible
Rendement moyen (t/ha): 2,4	Ergot : Très faible
TESTS PHYSICOCHIMIQUES	
Teneur en protéine (N x 5,70) (%): 11,24	Taux de glucide (%) : 71,39
Taux de cendre (%) : 1,41	Cellulose (%) : 2,43
Teneur en phosphore (mg/100g) : 229,11	Matière grasse (%) : 3,93
TESTS D'APTITUDE TECHNOLOGIQUE	
Rendement au décorticage : 78%	Aptitude au roulage : bonne
Poids de 1000 grains (g) : 8,5	Aptitude à la panification : moyenne
TESTS D'APTITUDES CULINAIRES	
Acceptabilité du couscous : Bonne	Acceptabilité du fondé : Bonne

Contact: Mr Ousmane Sy – BP: 53 CNRA, Bambey – Tél. /Fax: (+221) 33 973 63 48
 Mobile: (+221) 77 652 80 19 – Email: oussousyso@yahoo.fr

SOUNA 3

Identification

- Nature génétique : Synthétique
- Origine : ISRA/Bambey, Croisement de 8 lignées tirées de populations PC 28 et PC 32
- Année d'obtention : 1969
- Vocation culturale : Culture pluviale d'hivernage
- Zone de recommandation : Régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Tambacounda



Caractères de la plante

- Cycle semis-floraison : 56 jours
- Cycle semis-récolte : 85 à 95 jours
- Hauteur de la plante : 242 cm
- Tallage : Assez fort (2-5)
- Forme de l'épi : Conique
- Longueur de l'épi : 55 cm
- Compacité de l'épi : Très bonne
- Exsertion : Faible à bonne
- Rendement au battage : 55%

Caractère du grain

- Couleur : Jaune clair
- Poids de 1000 grains : 7,6 grammes
- Teneur en protéine : 15,1%
- Vitrosité : Bonne
- Acceptabilité : Bonne

Caractères agronomiques

Comportement vis-à-vis des maladies

- Mildiou : Sensible
- Charbon : Peu sensible
- Ergot : Assez sensible

➤ Rendement en grains (station Nioro)

- Rendement maximum : 3t/ha
- Rendement moyen : 2,4t/ha

➤ Rendement en grains (station Bambey)

- Rendement maximum : 2,5t/ha
- Rendement moyen : 2t/ha

CURRICULUM VITEA

Mbaye Mbow
Ingénieur Agronome,
Né le 14 février 1973, Marié, 4 enfants
Quartier Thierno Kandji - Diourbel

Gsm : 00 221 77 657 31 41

E-mail : mbaymbow@yahoo.fr

DIRECTEUR DE LA ZONE BASSIN ARACHIDIER NORD A L'ANCAR (DIOURBEL)

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Octobre 2001 - Aujourd'hui : ANCAR

- *Février 2013 - Aujourd'hui*

Directeur de la Zone Bassin Arachidier Nord

- Coordination de la gestion administrative, financière, technique et comptable de la direction
- Administration de la Direction
- Gestion du personnel
- Supervision et contrôle de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme zonal de conseil agricole et rural
- Gestion administrative et financière des conventions avec les partenaires techniques et Projets financés dans le cadre du WAAPP, partenariat avec Projet d'Appui aux Filières Agricoles)
- Liaison avec les autorités et autres partenaires
- Liaison avec la Direction Générale

- *Octobre 2010 – Février 2013*

Directeur de la Zone Sylvopastorale à Louga

- Coordination de la gestion administrative, financière, technique et comptable de la direction
- Administration de la Direction
- Gestion du personnel
- Supervision et contrôle de l'élaboration et de la mise en œuvre du

programme zonal de conseil agricole et rural

- Gestion administrative et financière des conventions avec les partenaires techniques (Projet financé dans le cadre du WAAPP, partenariat avec l'ARD de Louga, convention avec le Programme National Biogaz)
- Liaison avec les autorités et autres partenaires
- Liaison avec la Direction Générale

- *Janvier 2008 – Octobre 2010*

Directeur régional à Tambacounda

- Supervision du processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des programmes de conseil agricole et rural
- Coordination de la gestion administrative, financière, technique et comptable de la direction
- Liaison avec les autorités et autres partenaires
- Coordonnateur et superviseur de divers partenariats techniques (PAPIL, PDMAS, OIM, Projets de recherche-développement financés par le FNRAA, USAID/Wula Nafa, etc.)
- Liaison avec la Direction Générale

- *Décembre 2004 – Janvier 2008*

Assistant au Directeur régional en méthodologie

- Fonction

- Chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PTBA (Programme Technique et Budget Annuel) ;
- Chargé de la Coordination technique des activités des Techniciens Spécialisés, Chefs d'Equipe et des Conseillers Agricoles et Ruraux ;
- Chargé de la programmation et de la planification des activités au niveau régionale ;
- Chargé du développement rural et du conseil agricole et rural ;
- Assure l'intérim du Directeur Régional ;

- Tâches

- Assure la coordination de l'ensemble des travaux des Techniciens spécialisés, de Chefs d'équipe et des CAR ;
- Assure le contrôle de la conformité des programmes locaux et du

programme régional de conseil agricole et rural avec la méthodologie définie ;

- Assure l’instauration et la mise en œuvre au niveau régional, du partenariat pour le conseil agricole et rural ;
- Assure l’adaptation au contexte régional, de l’approche du conseil agricole par rapport aux changements de l’environnement global dans lequel vivent les producteurs, à l’évolution des types d’acteurs, de leurs effectifs et aux reformes politiques ;
- Administrateur de la base de données de l’ANCAR ;
- Rédaction des différents rapports d’activités périodiques.
- Coordonnateur et superviseur de divers partenariats techniques (POGVII, PAPIL, AELP, etc.)
- Participation à la formation du personnel technique et des producteurs
- Liaison entre la Direction régionale et les structures partenaires

- *Décembre. 2004 - Octobre 2001*

Technicien spécialisé en agroéconomie

- Participation à l’élaboration des programmes techniques
- Participation à l’exécution des programmes techniques
- Participation à la formation du personnel technique et des producteurs
- Proposition de solutions aux problèmes d’ordre économique

Décembre 2000 – Juin 2001 : ***Cabinet Sall Consulting, opérateur du Projet Agro-Forestier de lutte contre la désertification (PAGF II)***

Consultant en

- Etudes socio-économiques pour la sélection de villages partenaires ;
- Diagnostics participatifs en vue de l’élaboration de Plans de Développement de terroirs villageois (département de Bambey).

FORMATION

Formation académique

1995 – 2000 : *Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA)*

Intitulé : Diplôme d'Ingénieur Agronome (Spécialisation : Economie et sociologie rurales, mention : bien)

Stage

Du 15 Février au 11 mars 2005 : Shefayim, Israël

Thème : Entreprenariat agricole, genre et développement durable

COMPETENCES TECHNIQUES

- Conception, Evaluation et Gestion des projets, Gestion de la production des stocks
- Comptabilité générale, Comptabilité analytique, Gestion financière
- Planification et Suivi-Evaluation
- Etude des filières
- Stratégies de développement agricole et rural
- Etudes socio-économiques, Vulgarisation agricole
- Crédit agricole et rural
- Statistiques agricoles, Biométrie et Econométrie
- Agronomie, Phytotechnie spéciale, Horticulture, Arboriculture
- Pastoralisme, Zootechnie générale

LANGUES

Français : Ecrit, lu et parlé

Anglais : Ecrit, lu et parlé

Wolof : parlé

Espagnol : lu

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE

Word

Excel

Access

Powerpoint

**CENTRES
D'INTERETS**

Sport et Loisirs

Jogging et Football

Jeux de l'esprit (Scrabble, échecs, belote, mots fléchés, mots croisés, etc.), Lecture, Cinéma

Associations

Membre de l'Association des Diplômés de l'ENSA

Permis de conduire : Catégorie C

**REFERENCES
PROFESSIONNELLES**

Cheikh Mbacké Mboup, Tel : +225 05043909

E-mail: mboupcheikhmbacke@yahoo.fr

- Manager Group Agronomic Research au Centre de Recherche-Développement de Nestlé International d'Abidjan
- Ancien Directeur Technique de l'ANCAR

Moussa Diallo, Tel : 00221 77 573 87 75 ;

E-mail : dansen@hotmail.com

- Ancien Directeur Régional à l'ANCAR

Younoussa Mballo, Coordonnateur National du PAPIL

Tel : +00221 77 557 06 63

CURRICULUM VITAE

Madame Awa KOÏTA GNINGUE,

Née le 17/01/1976 à Sédhiou

Chargée Suivi Evaluation, Planification, Capitalisation/

ANCAR, BAN (Bassin Arachidier Nord), Siège : Diourbel

Email : ancardiourbel@sentoo.sn

275 - Rue d'Avignon Champ de course

Tel : 77 971 47 28/77 420 08 58

BP 315 Diourbel

Email : awakoita1@yahoo.fr

DOMAINES DE COMPETENCE

Management de projets

Etude monographique du milieu rural

Elaboration de plans locaux de développement (PLD)

Suivi et évaluation de projets

Méthode Active de Recherche Participative (MARP)

Techniques de planification Régionale

Planification et contrôle de projets

Elaboration et financement de projets

Micro finance

ETUDES ET FORMATION

Diplômes

Années	Cursus et Diplômes obtenus	Etablissement
1998-99	Baccalauréat (S2)	Lycée Ibou DIALLO de Sédhiou
1999-2000	Année1 Sciences Economiques	UCAD
2000-2001	Année1 Sciences Economiques (DEUG1)	UCAD
2001-2002	Année2 Sciences Economiques	UCAD

2002-2003	Année2 Sciences Economiques	UCAD
2003-2004	Tronc commun	Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA)
2004-2005	Année1en Planification Economique et Gestion des Organisations (PEGO)	Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA)
2005-2006	Année2 en Planification Economique et Gestion des Organisations (PEGO)	Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA)
2006-2007	Ingénieur des Travaux de Planification et Conseillère en Gestion de Projet en Année3 en Planification Economique et Gestion des Organisations (PEGO)	Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA)

Années	Cursus et Diplômes obtenus	Etablissement
Avril 2008- septembre 2010	Conseillère Agricole et Rural	ANCAR Kaolack (Keur Madiabel)
Octobre 2010 à nos jours	Chargée Suivi Evaluation, Planification et Capitalisation	ANCAR BAN/ DIOURBEL

Certificats

Attestation au Centre de Formation Professionnelle en Informatique (CFPI) à Dakar ;

Attestation de Sup Agro de Montpellier sur Evaluation des revenus des producteurs, leurs demandes de formation et leurs capacités contributives à l'éducation de leurs enfants dans la zone de Diana Malary à Sédhiou ;

Attestation de stage à l'ANCAR de Kolda sur Evaluation des revenus des producteurs, leurs demandes de formation et leurs capacités contributives à l'éducation de leurs enfants dans la zone de Diana Malary à Sédhiou.

EXPERIENCES

Stage d'immersion de 10 jours : Découverte du milieu et étude monographique du village de Ndoumboudj dans la Communauté Rurale de Toubacouta.

Stage d'analyse de deux mois et demi : Diagnostic participatif du village de Ndoumboudj dans la Communauté Rurale de Toubacouta sur le plan spatial, Socio-économique et de la dynamique organisationnelle.

Stage technique de 10 jours dans la Communauté Rurale de Thiaré à Kaolack sur le suivi des conventions locales des mis en défens.

Stage PADT de deux mois et demi dans la Communauté Rurale de Keur Samba GUEYE : Diagnostic approfondi du milieu, élaboration d'un Plan d'Aménagement et de Développement du Terroir (PADT), d'un Projet Local Intégré (PLI).

Stage pré professionnel de deux mois et demi : Etude de marché de la banane en zone CFA : cas du Sénégal.

Conseillère Agricole et Rural dans la communauté rurale de Keur Madiabel (Keur Mandongo).

Suivi Evaluation des programmes de CAR et de partenariat dans la zone Bassin Arachidier Nord à DIOURBEL

LOGICIELS APPRIS

Word	Ms projet
Excel	Spss
Power point	Mapsource (GPS)

LANGUES

Français (parlé et écrit)

Anglais (Passable)

Wolof (parlé)

Socé (parlé)

AUTRES

Permis de conduite catégorie B

Maîtrise GPS

REFERENCES

Youssoupha DIOUF Directeur Technique de l'ANCAR

Tel : 77 641 42 90 / 70 645 33 42

CURRICULUM VITAE



Nar Gade Alé DIAGNE

07 Juin 1974 (39 ans)

Adresse : HLM, route de DAKAR, villa 47 près de la mosquée THIES

Téléphones : Portables : 77 534 31 64/ 77 931 67 87/70 725 25 10

Domicile : 33 951 65 18

Bureau : 33 971 47 28

Fax : 33 971 51 55

Adresse email : alediagnenar@yahoo.fr

Situation matrimoniale: Marié

Expériences Professionnelles

Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural, Diourbel SENEGAL-----2010

Poste occupé : Technicien Spécialisé en Grandes Cultures

Missions : Par rapport à sa spécialité, Intervenir dans les actes du Conseiller Agricole concernant le diagnostic, l'élaboration, la mise en œuvre des programmes de développement.

Activités réalisées :

Concernant le projet FNRAA Mil dont je suis le point focal :

Elaboration du projet pour financement au guichet 4 ;

Planification et l'exécution des ateliers communautaires d'information ;

Elaboration des rapports d'activités ;

Supervision des activités ;

Point Focal des programmes expérimentaux PROMISO2 et WAAPP.

Animation des ateliers de partage sur les projets ;

Supervision des projets sur le terrain ;

Présentation du rapport final d'activités PROMISO2;

Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural, Saint-Louis SENEGAL-----2001

Poste occupé : Conseiller Agricole et Rural

Missions : Diagnostic du fonctionnement des exploitations agricoles et OP (contraintes, hiérarchisation des contraintes), Etablissement d'un programme de développement (analyse des demandes, planification/programmation des actions, élaboration et validation du programme), Mise en œuvre (contractualisation, exécution des activités) et Suivi Evaluation

Activités réalisées :

Responsable des Communautés Rurales de MBANE et de GAE, Région de Saint-Louis.

Planification, Programmation, contractualisation, mise en œuvre, Evaluation ;

Renforcement de capacités Techniques et Organisationnelles des OP ;

Appui en direction du CLCOP :

Partage sur le manuel des procédures de gestion des sous-projets/ASPRODEB

Sélection des sous-projets ASPRODEB ;

Réunions de bureaux et Assemblée Générale du CLCOP ;

Appui des Autorités Locales dans les Programmes Agricoles.

Autres Activités réalisées :

En tant que Formateur, j'ai dispensé des Formations sur :

Techniques de compostage en direction des GPF (village de MBANE) ;

Techniques de pépinières maraîchères ;

Procédures administratives et financières ;

Techniques culturelles du sésame/Programme GOANA 2008 ;

En tant qu'Agent de Développement, j'ai participé à des séminaires sur :

L'Ingénierie de la Formation/CIFA ANCAR et RESOF/ACA/CIFA/ANCAR ;

L'évaluation participative des actions déroulées en 2010 à Kaolack USAID/PCE ;

Le Conseil de Gestion Centre de Gestion France, 2010 à Saint-Louis ;

L'élaboration de brochure technique et de fiche technique sur le mil de Qualité, Octobre 2012

Formations

Master II (**Bac + 5**), Option : Management de Projets ----- **2012**

Institut Supérieur de Management (**I.S.M.**), Thiès - Sénégal

Master I, Option : en Management ----- **2010**

Institut Supérieur de Management (**I.S.M.**), Saint-Louis - Sénégal

Diplôme d'Ingénieur des Travaux (**BAC + 3**), Option : Agriculture----- **1999**

Ecole Nationale des Cadres Ruraux de Bambey (**ENCR**), Diourbel - Sénégal

Baccalauréat série **D** ----- **1995**

Informations Complémentaires

Je dispose du permis de conduire B

Je dispose aussi d'un GPS Etrex vista H

Langues parlées

Langues écrites

Maitrise de l'outil informatique

Français : Bonne maîtrise

Français : Bonne maîtrise

WORD, EXCEL, POWERPOINT, MS
PROJECT, INTERNET, Mapsource

Anglais : Moyen

Anglais : Moyen

Wolof : Très bien

Wolof : Très bien

Je soussigné, NAR GADE ALE DIAGNE atteste sur l'honneur la véracité de ces informations.

Fait à Diourbel, le 12 Septembre 2012



Prénoms et nom : **Magatte Lô Ndiaye**

Fonction : **Comptable**

Téléphone : **77 567-57- 04**

Email : **lelefoulifak@yahoo.fr**

ETAT CIVIL

Date et Lieu de Naissance : 29 Juillet 1960 à Linguère

Situation Matrimoniale : Marié

Nationalité : Sénégalaise

DOMAINES DE COMPETENCES

Comptabilité

Finances

FORMATION

2010 -2011: Licence Professionnelle en **Comptabilité et Finances**

Institut Supérieur de Commerce et de Management de Dakar (ISCOM)

1985-1986 : Brevet D'Etudes Professionnelle (BEP) **en Comptabilité**

Ecole Carter de Dakar

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

1986 à 2004: **Comptable à l'Etude Maitre Aissatou Gueye Diagne**

Travaux effectués:

Gérer la Caisse d'Avance aussi bien l'encaissement que les décaissements

Assurer les tâches inhérentes au processus d'Approvisionnement et d'Achat

Tenir la comptabilité : Vérification, Enregistrement, Saisie et Classement de toutes les Pièces Comptables suite à un Contrôle rigoureux de Conformité et Régularités

Régler les salaires du Personnel

Suivre la Bonne Tenue des Dossiers du Personnel auprès des Organismes Sociaux Régionaux (CSS-IPRESS- Impôt)

Gérer les Stocks

Veiller à l'application des mesures d'hygiènes, disciplines et Sécurités

2004 à 2011 : Comptable à l'agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

Travaux effectués:

Assurer les imputations comptables à la Direction Générale

Tenir la Comptabilité de l'IPM de l'ANCAR (11 Mai 2005 au 18 Mars 2009)

Tenir la Caisse de la Direction Générale (18 Mars 2009 à Juillet 2010)

Tenir la Comptabilité de l'IPM (Depuis 2010)

Assurer la confection des états financiers de l'IPM

Février 2012 : Chef de Cellule Financière et Comptable à l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural de Diourbel (ANCAR)

COMPETENCES INFORMATIQUES ET LINGUISTIQUES

EXCEL

WORD

SAARI

POWER POINT

TOMPRO

SEMINAIRES

- Modules de formation en comptabilité et en gestion informatisée IPM (sessions 2005 et 2006)

Logiciel Saari

Arbitrage Budgétaire de l'ANCAR

RAPHAEL BIAGUI

Titulaire d'un Master 2 of Science in Management :

spécialité : *Marketing et Organisation*

Diplômé de l'Institut Supérieur de Management (I.S.M.)

- **Date et lieu de naissance:** 02 /07/ 1976 à SEDHIOU

-**Adresse :** Kandialang, villa N. 2368, Ziguinchor / Sénégal, BP: 794

-**Situation Familiale :** Marié

- **☎ mobile:** (221) 77 448 99 11

-**Email:** biaguiraphi@yahoo.fr

Compétences et Domaines d'intérêts :

Marketing Analytique - Gestion de Projets - Marketing Stratégique - Marketing Opérationnel
Planification participative - Conception de Programmes de Travail - Marketing Social,
Gestion/Management - Marketing Quantitatif - Foresterie/ gestion des ressources naturelles

Formation Universitaires:

2009/2010: Titulaire d'un Master 2 of Science in Management option Marketing et Organisation (BAC +5) à l'Institut Supérieur de Management (ISM) avec mention Bien. Thème mémoire : l'ANCAR et la problématique des mouches des fruits dans la région de Ziguinchor

2007 –2008 : Titulaire du Diplôme Supérieur de Management (DSM), (Bac +4) à l'institut supérieur de management (ISM) avec mention Bien. Thème mémoire : « Le conseil agricole et rural au Sénégal : quel impact sur le développement rural ? Cas de l'intervention de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) dans la communauté rurale de Niaguis »

2005 -2007 : Titulaire du Diplôme Supérieur de Gestion, (Bac + 3), à l'ISM avec mention Abien. Rédaction d'un Business plan sur « la promotion porcine »

Formation technique et professionnelle :

1998 -2000 : Titulaire Brevet Technicien des Eaux et Forêts Chasses et Parcs Nationaux à l'école nationale des eaux et forêts de Ziguinchor avec mention Abien. Thème mémoire « contribution à la conservation des semences forestières »

Expériences professionnelles :

Dates /Années	Structures ; Programmes et consultances	Responsabilités	Taches /mission
Depuis Mai 2011	ANCAR	Technicien Spécialisé en Commercialisation et Qualité mise en marché	<p>Diagnostic, établissement et mise en œuvre des programmes de développement ;</p> <p>Intervenir en appui, dans ma spécialité, dans tous les actes du conseiller agricole que ce soit dans le diagnostic du fonctionnement des OP, l'élaboration des programmes d'action ou la mise en œuvre des programmes de développement.</p> <p>Formation des conseillers agricoles</p> <p>Animer des sessions de formation des conseillers agricoles sur des thèmes spécifiques identifiés à l'occasion des enquêtes diagnostiques.</p> <p>Liaison avec la recherche</p> <p>A partir de l'analyse des contraintes opérée en liaison avec les conseillers agricoles, solliciter la recherche pour proposer des solutions immédiates (fonction de diagnostic permanent) ;</p> <p>Entretenir des liaisons constantes avec les organisations de recherche pour s'informer des innovations et les soumettre les thèmes de recherche mis en évidence au niveau des exploitations ;</p> <p>thèmes à valider au niveau du « comité recherche et développement »</p> <p>le dit comité proposant les programmes de tests en milieu paysan ;</p>

Dates /Années	Structures ; Programmes et consultances	Responsabilités	Taches /mission
			<p>Participer avec les chercheurs à la mise en œuvre des tests en milieu paysan :</p> <p>élaboration des protocoles d'essai</p> <p>implantation des sites expérimentaux</p> <p>suivi de l'exécution</p> <p>interprétation des résultats</p> <p>Effectuer toutes autres tâches ou missions pouvant être confiées par le supérieur hiérarchique dans l'exercice de sa fonction.</p> <p>Mettre en place des stratégies de commercialisation et de Qualité mise en marché des produits agricoles</p>
Depuis Mai 2011	ANCAR	Point Focal Projet d'Appui aux Filières Agricoles	<p>Informier et sensibiliser les OP, OM, élus locaux et représentants des groupes cibles</p> <p>Aider à la préparation des SPAM</p> <p>Suivre la mise en œuvre des sous-projets</p> <p>Favoriser l'émergence d'OP faïtières et d'ONG prestataires de service</p> <p>Préparation d'une note synthétique de justification de la décision pour toutes les requêtes</p> <p>Evaluation du travail d'accompagnement nécessaire à l'élaboration détaillée du sous projet</p> <p>Réalisation et suivi du sous projet (rapports d'avancement)</p>

Dates /Années	Structures ; Programmes et consultances	Responsabilités	Taches /mission
			<p>Evaluation sous projets (résultats, impacts, évaluation environnementale et sociale)</p> <p>appuyer la formulation et la mise en œuvre de sous-projets de collaboration pour l'accès au marché entre une ou plusieurs OP et un OM.</p> <p>Arrangement contractuel entre OP et OM afin de créer les relations commerciales;</p> <p>Favoriser le dialogue entre les segments des filières et création de groupements interprofessionnels;</p> <p>Synergie et complémentarité recherchée avec les autres projets et programmes en cours</p>
02 Février 2011 au 05 février 2011 et du 10 Mars au 11 Mars 2011	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)/Zone Basse et Moyenne Casamance	Directeur par Intérim	Traitement des affaires courantes de la direction zonale.
Depuis Janvier 2008		formateur	Former les groupements d'intérêt économique en techniques de ventes afin qu'ils puissent commercialiser leurs produits
Décembre 2001 – janvier 2011	ANCAR	Conseiller Agricole et Rural (CAR)	<p>Elaborer, améliorer et diffuser le conseil agricole et rural dans la zone d'intervention</p> <p>Harmoniser des méthodes de travail avec les partenaires au développement</p> <p>Conduite projets de qualité mise en marché des produits /commercialisation</p> <p>Assurer l'intermédiation entre les</p>

Dates /Années	Structures ; Programmes et consultances	Responsabilités	Taches /mission
			<p>producteurs et les partenaires privés</p> <p>Former les producteurs aux techniques agricoles</p> <p>Faire des diagnostics participatifs pour identifier les contraintes des Organisations</p> <p>Elaborer des programmes annuels et/ou biannuels de conseil Agricole et Rural (CAR)</p> <p>Mettre en œuvre les activités de CAR</p> <p>Suivre et évaluer le programme mis en œuvre</p> <p>Apporter l'appui conseil nécessaire pour l'amélioration des conditions sociales des producteurs</p> <p>Faire le screening environnemental</p> <p>Informer les groupements des changements conjoncturels et structurels de la politique agricole de l'état</p>
janvier 2010 - Janvier 2011	programme collaboratif d'appui en lutte intégrée (IPM/CRSP) mouches des fruits financé par l'USAID	Point Focal Régional/Zonal	<p>Coordonner les activités des conseillers agricoles</p> <p>Définir et proposer au directeur de zone une méthodologie de travail</p> <p>Suivre la mise en œuvre des activités à travers des missions</p> <p>Evaluer les activités annuelles planifiées</p> <p>Elaborer des rapports trimestriels et annuels</p>
Septembre 2007 - janvier 2010	PADERCA/AN CAR	Responsable des activités	Diagnostic participatif

Dates /Années	Structures ; Programmes et consultances	Responsabilités	Taches /mission
		opérationnelles dans la zone d'intervention	Planifier les activités identifiées Mettre en œuvre les activités de développement Suivre et évaluer les programmes
Janvier 2008 – Février 2011	PDMAS/ANCAR	Responsable des activités opérationnelles dans la zone d'intervention	Mettre en œuvre les activités de développement Conduire des tests d'irrigation avec la culture d'ananas Suivre et évaluer le programme dans la zone d'intervention
Janvier 2007- à janvier 2011		Formateur en andragogie	Former les adultes en gestion financière et comptable et techniques agricoles
Février 2008 à Décembre 2010	FONSTAB	Intermédiation	Conduite étude de marché Elaborer des Business plan Elaboration de programmes de développement en zone de crise au bénéfice des producteurs
Aout 2010 – Septembre 2010	Consultant /PCE	Enquêteur	enquêtes socio-économiques des acteurs appuyés par le projet de croissance économique de l'USAID/Sénégal
Aout 2010		Auditeur stagiaire	Participation à l'Audit Organisationnel de la commune d'arrondissement
Janvier 2006- mai 2008		Chargé du budget	Elaboration du budget Mise en œuvre de la stratégie du maire de la commune d'arrondissement
Mars – avril 2007	PAM	Enquêteur/consultant	étude de l'impact et du rôle futur de l'aide alimentaire en Casamance naturelle
janvier 2000 – Décembre 2002	Service Civique National	Volontaire d'appui à la gestion urbaine	Planifier les activités du maire Elaborer le budget

Dates /Années	Structures ; Programmes et consultances	Responsabilités	Taches /mission
			Mettre en œuvre les activités planifiées Travailler avec les partenaires au développement

AUTRES FORMATIONS ET SEMINAIRES

Avril 2012 : formation : **thème** : Analyse Socio Economique selon le Genre (ASEG) dans les filières prioritaires du PAFA

Décembre 2011 : Formation : **thème** : capitalisation d'expériences

2009/2010 : formation : **Thème** : Gestion environnemental et social (GES), sur l'utilisation du GPS,

MAI 2009 : participation formation à ENSA/ Thiès : mise a niveau sur les protocoles d'échantillonnage et de collecte de données bioécologiques pour le suivi de la dynamique des populations de mouches de fruits

2002/2005 : formation : thème : en planification

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE

Word : **TBien**

PowerPoint : **TBien**

Excel : **Bien**

Sphinx : **Abien**

SAARI ; Access: **initiation**

LANGUES

Langues	Lecture	Oral	Écrit
Français	Très bien	Très bien	Très bien
Anglais	Assez bien	Assez bien	Assez bien
Créole	passable	bien	passable

CURRICULUM VITAE

ETAT CIVIL

NOM : TALL

PRENOM : Thierno Aliou

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 03 Janvier 1972 à Guiro Yoro Bocar (Kolda)

ADRESSE : ANCAR / Diourbel **BP :** 315

TELEPHONE : 33-971 – 47 – 28 /77- 540 – 19 - 52

NATIONALITE : Sénégalaise

SITUATION FAMILIALE : marié

E -MAIL : thiertal@yahoo.fr

I ETUDES

Enseignements	Périodes	Intitulés	Diplômes	Etablissements
Professionnelle	2011- 2012	Qualité Hygiène Sécurité et Environnement	Master 2 (En cours)	2iE au Burkina Faso
	2008- 2009	Agriculture durable	Certificat de spécialisation	CIHEM-IAMB/Italie
	1996 – 1999	Eaux et Forêt	ITEF	ENCR Bambey
Universitaire	1994 – 1995	Physique chimie	Néant	Fac Sciences Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
Secondaire	1988 – 1993	Enseignement Général	BAC D	Lycée Mame Cheikh Mbaye de

				Tamba
Moyen	1984 – 1987	Enseignement Général	BFEM	CES Sédhiou
Elémentaire	1977 - 1983	Enseignement Général	CEPE	Ecole de Koussy I (Sédhiou)

II EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Activités	Services	Périodes	Fonctions
Elaboration de projet de développement Local centré sur un marché hebdomadaire	ONG-SOS Sahel	Juin 2010 à Août 2010	Stagiaire
Faire du conseil agricole et rural	ANCAR	CDI (à partir d'octobre 2001)	- Technicien spécialisé -Point Focal Gestion durable des terres et environnement - Superviseur Ferme Pilote de Keur Momar Sarr - Chef d'Equipe (ITEF)
Inventaire forestier et écologique Dans les régions de Kolda et Tamba	PROGEDE	Mai – Juillet 2001	Technicien (ITEF)
Vérification de l'adaptabilité des Méthodes et matériels d'inventaire	PROGEDE	Fév. – mars 2001	Technicien (ITEF)
Inventaire écologique dans la périphérie Ouest du parc national de	PROGEDE	Déc. – Janv. 2001	Technicien (ITEF)

Niokolo Koba			
Facilitation à la gestion alternative des Conflits en gestion des ressources Mise en œuvre d'activités génératrices génératrices de revenus	ARD. INC FODDE	17 – 26 sept.2000 Avril-mai 2001	Facilitateur Responsable animation
Connaissance des méthodes d'économie et de gestion de la production laitière à Kolda	POLE DES SERVICES	11 – 15 sept 2000	Enquêteur
Elaboration d'un plan d'aménagement Forestier	PROGEDE	Nov. – Déc. 1999	Technicien (ITEF)
Mémoire de fin d'étude	PROGEDE (Projet de Gestion Durable des Energies) Kolda	Juin 99 – Octobre 99	Etudiant

II. 2 FORMATIONS RECUES

Entreprise ou Organisme	Diplôme	Année	Durée
ANCAR : Outils de gestion et techniques de gestion durable des terres	Certificat	2011	15 jours
ANCAR : Technique de marketing, négociation et contractualisation	Pas disponible	2011	03 jours
ONG SOS/Sahel : Méthode d'enquête	Certificat	2010	05 jours
Fonds Italie/CILSS : Gestion durable des ressources naturelles au Sahel	Pas encore disponible	2010	06 jours
USAID : Formation en analyse des chaînes de valeurs agro-alimentaires	Certificat	2009	06 jours
CIHEM-IAMB/Italie : Certificat of advanced Studies on Sustainable Agriculture and rural development	Certificate of Advanced Studies	2008-2009	08 mois

	(Certificat d'études avancées)		
ICRISAT/Niger: - Production et protection des arbres fruitiers du sahel -Acclimatation de vitroplants palmiers-dattiers	Certificat	2006	15 jours
FAO/Tunisie et Namibie : Production et protection du palmier-dattier	Certificat	2006	01 mois
ISRA : Technique de production maraîchère	Néant	2004	07 jours
Cabinet privé : Approche participative et culture d'entreprise	Néant	2003	03 jours
PROGED : -Technique d'inventaire forestier et écologique -Elaboration de plan d'aménagement forestier ;	Néant	2001	01 mois
ARD-INC : Facilitation à la gestion alternative des conflits en gestion des ressources naturelles	Certificat	2001	15 jours

III- DIVERS

Voyage d'étude : dans toutes les régions du pays pour visiter les différentes structures intervenant dans le monde rural, les aménagements hydro – agricoles et les centres de formation et de recherche.

Autres voyages : dans les pays suivants : Tunisie, Afrique du sud, Namibie, Niger, France et Italie

Langues	Parlée	Ecrite
Français	Oui	Oui
Anglais	Oui	Oui
Arabe	Oui	Oui
Pulaar	Oui	Oui
Wolof	Oui	oui
Mandingue	Oui	
Diola	Oui	

Sport – Loisir – Culture : Gymnastique, Mouvement associatif, Lecture diversifiée et Passion de l'histoire des religions

CURRICULUM VITAE

Nom : MBENGUE

Prénom : Bineta

Situation de famille : Mariée

Date de Naissance : 20/12/1965

Lieu de Naissance : Bambey (Sénégal)

Nationalité : Sénégalaise

Adresse personnelle : BP 315, Diourbel Sénégal

Téléphone : Portable (221) 77 643 - 94 – 04

E mail : binoudieye@yahoo.fr

DIPLOMES OBTENUS

2010 : DEA en agronomie et protection des cultures (en cours) ENSA université de Thiés

2005 : Diplôme de Master of science Acteur du développement Rural (Master ADR) au Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC) de Montpellier France

1992 : **Diplôme d'Ingénieur des Travaux Agricoles à l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR) de Bambey (Sénégal)**

1989 : Baccalauréat Série D (Scientifique) au Lycée Seydou Nourou Tall de Dakar (Sénégal)

1982 : Diplôme de Fin d'Etude Moyen (DEFM) au Centre d'Enseignement Moyen Technique de Diourbel (Sénégal)

COMPETENCES

- Agronomie
- Production et protection des cultures
- Gestion Intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD),
- Diagnostic agraire
- Diagnostic participatif
- Approche systémique
- Analyse de système de production
- Conseil aux exploitations familiales outils d'aide à la prise de décision
- Conseil de gestion

- Elaboration de projet
- Planification/Programmation (cadre logique Construction de la demande de formation)
- Suivi Evaluation
- Analyse chaîne de valeur
- Analyse de compétitivité d'une chaîne de valeur
- Système de micro irrigation et de fertigation
- Communication Participative pour le Développement (CPD)
- Approche Analyse et développement des marchés (ADM)

CARRIERE PROFESSIONNELLE

Depuis octobre 2010 CHEF DE SERVICE TECHNIQUE à l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural Direction Zone bassin arachidier Nord.

Fonction :

Définition de la méthodologie d'élaboration, d'exécution des programmes de conseil agricole et rural

Préparation et suivi des programmes CAR,

Supervision du travail des Techniciens Spécialisés (TS) et des conseillers agricoles et ruraux (CAR),

Organisation et coordination du travail des TS et des CAR pour le compte du Directeur de Zone

Organisation de la formation du personnel technique,

Instruction des programmes régionaux et confection du programme technique

Suivi de l'exécution des programmes approuvés par les instances,

Assister et conseiller le Directeur Zonal dans les domaines relevant de sa compétence et veiller sous l'autorité de ce dernier à l'application des orientations définies dans les dits domaines,

Intérim du Directeur de Zone en cas de besoin

Octobre 2001 – octobre 2010 Technicienne spécialisée à L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

Fonction :

Formation des conseillers agricoles et ruraux et des producteurs ;

Conduite des programmes de recherche développement

Appuyer les CAR dans les activités d'intermédiation auprès de partenaires et prestataires de service

Appuyer les CAR dans le diagnostic participatif, la planification, la programmation, et la mise en œuvre de programme de conseil Agricole et rural

Point focal du programme IPM/CRSP projet de recherche collaborative pour le développement et la promotion d'une gestion des ravageurs de la mangue au Sénégal ;

Point focal du Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS)

2000 – 2001 Responsable de la programmation et du suivi Evaluation à la Direction régionale du Développement Rural de Saint Louis

Fonction :

Suivi et évaluation des projets et programmes de développement agricole

1997 – 2000 Correspondante Régionale de la Cellule Agro Sylvo Pastorale pour la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Rapide à l'Inspection Régionale de l'Agriculture de Saint-Louis

Fonction :

Suivi et évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle au niveau de la région de Saint-Louis.

Alimenter la banque de données du Système d'information pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide de la Cellule pour ce qui concerne les indicateurs de sécurité alimentaire de la région de Saint-Louis.

1996 - 1997 : Responsable du volet SIM (système d'information sur les marchés) au niveau de la Cellule agro-sylvo pastorale pour la sécurité alimentaire et l'alerte rapide (CASPAR) (Projet Alerte Rapide de la FAO logé à la Direction de l'Agriculture) ; membre du comité de rédaction du bulletin d'information de la CASPAR.

Fonction : Collecte traitement et analyse des prix pratiqués sur les marchés.

1995 - 1996 : Adjointe au Responsable des statistiques agricoles à l'Inspection Régionale de l'Agriculture de Saint-Louis.

Fonction :

Superviser les enquêtes de terrain

Traitement et analyse des données

1993 – 1994 : Adjointe au Responsable du Bureau d'Appui au Organisations d'Autopromotion (BA / OAP) à l'Inspection régionale de l'Agriculture de Saint- Louis

Fonction :

Aider et encourager les producteurs à mettre sur pied des organisations dotées d'une personnalité juridique (GIE ; GPF ; Coopérative) .

Aider les producteurs à pouvoir accéder aux organismes de financement (Montage de dossiers de demande de crédit)

1994 – 1995 Responsable de l'Encadrement Féminin à l'Inspection Régionale de l'Agriculture de Saint-Louis

Fonction :

Assurer en collaboration avec le dispositif du Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA) la vulgarisation auprès des femmes

AUTRES FORMATIONS REÇUES

- Formation sur l'analyse chaîne de valeur
- Formation sur l'analyse de compétitivité d'une chaîne de valeur
- Formation sur les normes de qualité des produits agricoles (Système HACCP ; norme GLOBALGAP)
- Formation sur la mouche des mangues *bactrocera invadens* (systématique biologie dégâts et méthode de lutte)
- Formation sur la systématique des principales espèces de mouches des fruits, piégeage et méthodes de lutte
- Formation sur l'hygiène et la traçabilité
- Formation sur l'analyse de système de production
- Formation en Gestion intégrée de la production et des déprédateurs (GIPD)
- Formation sur la protection des cultures maraîchère
- Formations sur les dangers liés à l'utilisation des pesticides
- Formation en animation pédagogique
- Formation sur les technologies avancées d'irrigation et de fertilisation en culture intensive
- Formation sur l'approche systémique
- Formation sur le diagnostic agraire
- Formation sur les méthodes et outils de conseils agricoles et rurales
- Formation sur le conseil de gestion aux OP et aux exploitations familiales
- Formation en analyse et développement des marchés (ADM)
- Formation en communication participative pour le Développement (CPD)
- Formation en diagnostic participatif (DP)

AUTRES COMPETENCES

SYSTEMES FINANCIERS RURAUX :

Financement de l'agriculture et systèmes financiers ruraux : Diversité des systèmes ; analyse de la demande ; analyse de l'offre ; Analyse d'impact ; Analyse des risques, Le rating ; la viabilité des IMF ; la gouvernance.

PUBLICATIONS

Bulletin d'information du Mardi (BIM) site <http://microfinancement.cirad.fr> Thème axé sur la micro finance et le financement de la production maraîchères dans la zone de Potou adéquation de l'offre et de la demande (Extrait de mon mémoire de Master)

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE :

Texte : Word

Tableurs : Excel

Présentation : Power point

Traitement statistique : Sphinx

Base de Données : Access

LANGUES

	<i>Lu</i>	<i>Parlé</i>		<i>Ecrit</i>
Français		Excellent	Excellent	Excellent
Anglais	Bien	Assez bien		Bien
Ouolof	Bien	Excellent		Assez Bien

CURRICULUM VITAE

Nom et Prénom : WADE Moctar
Date et lieu de naissance : 31 Décembre 1952 à Gandon (Saint Louis-Sénégal)
Nationalité : Sénégalaise
Marital status: Marié
Adresse: ISRA-CNRA Bambey BP: 53 SENEGAL West Africa
Tél: Cellular: (221) 77 384 44 56 ; 70 338 37 01
E-mail: wmoctar@hotmail.fr

Formation académique

1982: Master of Science (MS) in Weed Science: Osmania-University Hyderabad-India
1978 : BTSH (B. Sc Horticulture) : Ecole Nationale d'Horticulture de Cambérene-Dakar
1975 : BAC (Série D) : Lycée Faidherbe de Saint Louis

Position actuelle: Chef du Service Malherbologie du CNRA de Bambey depuis 1987

Activités de recherches scientifiques

- **1980-1999** : Mise au point de technique de lutte contre les mauvaises herbes des principales cultures sahélo-soudaniennes ; financement **Convention Générale sur les Pesticides** ;
- **1984-1986** : Enquêtes Malherbologiques régionales ; financement **Titre III et IDA**
 - Inventaire Malherbologique dans les régions de Kaolack et Fatick ;
 - Diagnostic de la contrainte enherbement et de sa maîtrise par les producteurs ;
 - Diagnostic phytoécologique des parcours et application aux aménagements anti-érosifs.
- **1987-1989** : Evaluation de la consommation hydrique de peuplements d'adventices en condition de culture ; financement **Fac binôme ISRA-CIRAD**
- **1987-2011** : Mise au point de techniques de lutte contre les plantes parasites des cultures (Céréales et Légumineuses) ; Introduction et diffusion des technologies générées par la recherche : financement **Projets CEE-Striga, CRSP/Niébé, PRONAF, INTSORMIL, FAO, Kirkhouse Trust, USAID/PCE, CORAF/WECARD et WAAPP/PPAO**
 - Criblage pour la résistance au *S. gesnerioides* des lignées et variétés de niébé : (**CRSP/Niébé et CEE/Striga**)
 - Criblage pour la résistance au *S. hermonthica* des lignées et variétés de sorgho et de mil (**CEE/Striga et INTSORMIL**)
 - Etude des différentes races de *S. gesnerioides* (**CRSP/Niébé et CEE/Striga**)
 - Etude de la germination suicide des graines de *S. hermonthica* par les faux hôtes (**PRONAF, INTSORMIL et CRSP/Niébé**)
 - Gestion intégrée de la culture du niébé (IPM/FFS) et diffusion de variétés de niébé résistantes au *S.gesnerioides* (**PRONAF**) ;
 - Introduction et diffusion de technologie de lutte contre *S. hermonthica* (**USAID/PCE**)
 - Gestion intégrée durable de *Striga hermonthica* à travers les Champs Ecoles pour Producteurs (**FAO, CORAF/WECARD et WAAPP/PPAAO**) ;

- Strengthening National Capacity for the Development of DNA Markers and the Application of Marker Assisted Selection (MAS) in Cowpea Breeding for Senegal (**Kirkhouse Trust**)

Expérience professionnelle

- 1984-1986 : Enquêtes Malherbologiques régionales : relevés floristiques dans l'ensemble du bassin arachidier pour faire les états descriptifs des végétations des parcours, des champs cultivés et des milieux naturels ;
- 1985-1988 : Enquêtes exploratoires, enquêtes rapprochées et suivi des parcelles des producteurs dans les villages de Sonkorong, Ndimb Taba et Darou Khoudoss (Communauté Rurale de Kaymor, département de Nioro du Rip) et dans le village de Sob (Communauté Rurale de Ngayokhème, département de Fatick) ;
- 1989-1996 : Inventaire des plantes parasites et leurs hôtes (cultivés et spontanés) dans le territoire national et caractérisation des groupements végétaux auxquels sont associées ces plantes parasites : prospections annuelles dans l'ensemble du territoire national suivant les axes Bambey-Sine Saloum, Bambey-Ziginchor, Bambey-Kolda, Bambey-Saint-Louis-Bakel, Bambey-Tambacouda, Bambey- Kédougou-Dindéfélo et Bambey-zone des Niayes ;
- 1987-2011 : Essais agronomiques en milieu paysan axés principalement sur la résistance variétale (mil, sorgho et niébé) et les techniques de lutte culturale, chimique et biologique et mise au point de paquets technologiques pour la lutte intégrée contre *S. hermonthica* sur les céréales et *S. gesnerioides* sur le niébé en milieu paysan ;
- 2001-2003 : Dans le cadre du projet PRONAF, formation, encadrement et suivi de 800 producteurs de niébé sur la "Gestion intégrée de la culture du niébé à travers le IPM/FFS" en partenariat avec les OP et GIE de Mékhé, Bambey, Thiès et Ndoulo ;
- 2005-2006 : Projet FAO/RAF/3008 : formation de 21 techniciens et 110 producteurs sur la gestion intégrée durable de *Striga hermonthica* ;
- 2009-2012 : Projets WAAPP/PPAAO, PROMISO2 et CORAF/WECARD : formation, encadrement et suivi de 711 producteurs sur la "Gestion intégrée durable de *Striga* à travers les champs écoles pour producteurs" en partenariat avec ANCAR-BAN, ANCAR-BAS, URAPD Bambey, UGPM de Mékhé, MFR de Ndiouffene (Ndoulo), Pencum Bambuk de Koungeul, RESOPP de Thiès, etc.

Stages:

- **13 September - 1^{er} October 1993** : Striga Research methodology at IITA Ibadan-Nigeria;
- **15 - 23 October 2 000** : Courses on Weed Ecology and Weed competition at Cotonou (Bénin)
- **12-16 February 2001** : courses on Statistic experimentations (GENSTAT logiciel).
- **May 15- June 20, 2006** : Molecular characterization of *Striga* population from Senegal : plant molecular biology, preparation of genomic DNA samples (AFLPS and SSRS) at UVA USA
- **February 3-May 10, 2010** : Molecular characterization of *Striga* population from Senegal : plant molecular biology, preparation of genomic DNA samples (AFLPS and SSRS); use of various information databases for gene mining and other general bioinformatics applications at UVA/USA

Langues

- * Français : Excellent
- * Anglais : bon (lu, écrit et parlé)
- * Wolof : Excellent

Publications

- * **WADE, M. 1990** : Statut de trois Scrophulariacées du genre *Striga* dans le terroir de Sob au Sénégal . Sahel PV Info N° 9 . PP : 9-18.
- * **DIALLO, S. & WADE, M., 1995**: Situation de la recherche sur le *Striga* en cultures de céréales au Sénégal. Sahel IPM N° 4 . 22 pages ;
- * **CISSE N. & WADE M. 2003** : Résistance de variétés de niébé *Vigna unguiculata*(L.) Walp au *Striga gesnerioides* (Willd) Vatke. Article accepté le 02/06/03 et paru dans le bulletin de l'IFAN de l'UCAD-Dakar
- * **Diallo S. & Wade, M. 1985** : Eléments pour la caractérisation au champ de l'enherbement et l'évaluation de son incidence dans les cultures annuelles. Actes de l'atelier : " La recherche agronomique pour le milieu paysan" - Nianing, 5-11 Mai 1985. PP : 137-142. *
- * **WADE, M. & FONTANEL, P., 1985** : Etude des propriétés herbicides du Dibromo-Chloro-Propylène en culture d'arachide. 11 pages.
- * **WADE, M., 1996** : Influence des techniques culturales sur la population de *Striga hermonthica* (Del.) Benth. dans une culture de mil souna. 14 pages.
- * **WADE, M., 1998** : Criblage de quelques variétés de sorgho pour la résistance au *Striga hermonthica* (Del.) Benth. 14 pages.
- * **WADE, M., DIEYE, I. & MBODJ, A., 1999** : Noms en langues nationales des principales plantes spontanées et sub-spontanées rencontrées dans le bassin arachidier du Sénégal. 56 pages.
- * **WADE, M., 2000**. *Striga gesnerioides* (Willd) Vatke parasite du niébé dans le Bassin Arachidier du Sénégal : situation actuelle et perspectives de lutte. (Synthèse des travaux menés sur *Striga gesnerioides* de 1987 à 1998). 49 pages.
- * **WADE, M. & DIALLO, S., 1996** : Rapport Technique Annuel du Programme conjoint de Recherches de moyens intégrés pour la lutte contre la mauvaise herbe parasite *Striga* à l'échelle des petits paysans en Afrique. 22 pages.
- * **WADE, M., 1986-2004** : Rapports analytique et de synthèse des activités menées par le service Malherbologie de Bambey ;
- **WADE, M., (à paraître)** : Contribution à l'étude de *Striga hermonthica* (Del.) Benth. au Sénégal : biologie, écologie et techniques de lutte. (Synthèse des travaux menés sur *Striga hermonthica* de 1987 à 2011).
 - **Tonessia C, Wade M., Cissé N , Aké Severin , 2009** : Caractérisation de *Striga gesnerioides* (Willd) Vatke du Sénégal : réaction de plusieurs cultivars de niébé (*Vigna unguiculata*(L.) Walp. Bioscience journal .
 - **Wade, M., Gowda, B., Cisse, N., Timko,M. (on going)** : Genetic diversity of *Striga gesnerioides* (Wild) Vatke a root hemiparasite of wild and cultivated legumes and non legumes in Senegal peanut belt
 - **2010- 2011** : Posters sur la gestion intégrée de *Striga hermonthica* et sur le cycle biologique de *S. hermonthica*
 - **CISSE N. & WADE M. 2012** : Résistance de variétés de niébé *Vigna unguiculata*(L.) Walp au *Striga gesnerioides* (Willd) Vatke. Bulletin IFAN/UCAD-Dakar ; T.LIII,sér.A, n°1, 2012,pp.111-121

Collaborations:

UCTR/PV ; PASCON ; UPMC-ParisVI University ; CAD University-Dakar ; Riverside-University ; Nebraska University ; IITA-Kano ; IITA-Cotonou ; l'ICRISAT WASIP/Mali ; CIRAD-CA Montpellier ; Perdue University ; University of Virginia ; CORAF/WECARD ; IER Bamako, INERA Burkina Faso, ANCAR, DRDR, OP, ONG, etc..

Formation et encadrements

- 1995-1998 : Cours de botanique générale aux étudiants de 1^{ère} année de ENCR de Bambey ;
- 1995-1999 : Cours de Malherbologie générale aux étudiants de 2^{ème} année de ENCR de bambey ;
- 1997-1999 : cours sur les appareils de traitement phytosanitaire aux étudiants de 5^{ème} année en PV de ENSA de Thiès ;
- 1997- 2003: Encadrement de 10 étudiants de l'ENCR (mémoire de fin d'étude) au service Malherbologie de Bambey ;
- 2005-2007 : Co- encadrement (CERAAS/CNRA) d'une thésarde sur la caractérisation moléculaire des différentes races de *S.gesnerioides* parasite du niébé dans le bassin arachidier du Sénégal
- 2001-2011 : Formation de 170 animateurs spécialisés et animateurs relais sur la gestion intégrée de la culture du niébé et la gestion intégrée des *Striga* à travers les Champs Ecoles pour Producteurs ;
- 2000-2012 : Formation et suivi de 1550 producteurs de mil, sorgho et niébé du bassin arachidier.

Colloques, congrès, conférences, ateliers

- 1985- 2012 : Participation à 47 ateliers, séminaires, colloques, etc. organisés au Sénégal, Mali, Nigeria, Niger, Togo, Ghana, Gambie, Guinée Bissau, Burkina Faso, Bénin, USA, Cote d'Ivoire, etc..

Communication

- 2010-2011 : Reportages TV RTS (Reni Com com) et Vidéos
- 2010- 2011 : Reportages radios : émissions interactives avec les producteurs impliqués dans les activités (RTS Kaolack et radio Penc mi de Fissel) ;
- 2011 : Reportage TV/ Grand Format RTS à Pathième (CR Touba Mboul) site géré par ANCAR-BAS et à Risso Fall site géré par UGPM Mékhé.